# DU HAUT DE LA TOUR

JANVIER 2019
N°96

## BULLETIN MUNICIPAL
## SAINT MARTIN DE BROMES

Saint-Martin de Brômes

Durance Luberon Verdon AGGLOMÉRATION

# Sommaire


| | | |
|---|---|---|
| **Le Mot de Monsieur Le Maire** | Page | 1 à 6 |
| **Le Conseil Municipal** | Page | 7 à 13 |
| La vie et le fonctionnement du Conseil Municipal | Page | 7 à 13 |
| Cahiers citoyens | Page | 13 |
| Commission Culture, Tourisme et Patrimoine | Page | 14 à 17 |
| Comment créer l'histoire du SCOT ? | Page | 18 |
| Norme Iso 216 | Page | 19 |
| Noël de la Municipalité | Page | 20 |
| Une année en images... | Page | 21 à 23 |
| **La Vie du Village** | Page | 24 à 24 |
| C.O.St. Martin Football. | Page | 24 à 25 |
| AAPPMA Verdon - Colostre | Page | 26 à 27 |
| Comité d'animation socio-culturelle | Page | 28 à 35 |
| Les aînés du Colostre | Page | 36 |
| In memoriam - Wolfgang Geisler, Les enfants d'Izieu | Page | 37 à 42 |
| **Etat Civil de l'année 2018** | Page | 43 |


Du Haut de la Tour n°96
Dépôt légal : Janvier 2019 - Chef de publication M. Le Maire
Comité de lecture : le Conseil Municipal
Tirage : 100 exemplaires
Distribué gratuitement

# Le Mot de Monsieur Le Maire

**Extrait du discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population du 18 janvier 2019.**

Saint Martinoises, Saint Martinois,

Nous vous remercions d'avoir répondu présents à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est l'occasion de vous relater les faits marquants de l'année écoulée, ainsi que les projets à venir pour notre village.

Grâce donc au travail de tous, de nombreuses choses ont été réalisées en 2018.

**GRAND RUE**

Comme vous avez pu le constater les travaux de réhabilitation de notre Grand Rue ont démarré en Septembre dernier. Des travaux qui se déroulent en deux phases. En partenariat avec la DLVA, qui prend en charge au titre de sa compétence, les réseaux d'eau et d'assainissement, nous créons également un réseau pluvial sur tout le linéaire. Les travaux de revêtement de la première phase ainsi que la pose du mobilier urbain devraient être réalisés sur la phase une, avant le démarrage de la seconde phase.

Nous remercions les entreprises Minetto et Catanéo pour leur collaboration, également Marc Fraisse notre maître d'œuvre. Je tiens à remercier les St Martinois surtout les riverains de la Grand Rue qui font preuve d'une grande patience malgré les désagréments que ce genre de travaux peuvent engendrer.

Je remercie mon adjoint aux travaux Mr Ifrah qui suit de près tous ces travaux et qui est en relation permanente avec les entreprises et les riverains. Je tiens également à vous rappeler qu'un nouveau sens de circulation rentrera en vigueur après la fin des travaux qui devrait intervenir en Mai 2019. Pour finir je voudrais mettre en avant le coût important de ces travaux de réhabilitation. Montant total des travaux Phase 1 et 2 pour la commune de St Martin : 560 000€ HT soit 672 000TTC. La plus value est due aux préconisations des architectes des bâtiments de France pour l'emploi de matériaux nobles notamment de pavés calcaires non prévus dans le premier avant projet sommaire. C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité les services de l'Etat pour qu'ils puissent nous aider de manière conséquente pour la phase deux au titre de la DETR 2019 afin de faire face à cette forte augmentation du coût des travaux. Je tiens d'ailleurs à remercier Mme la sous-préfète de Forcalquier, Mme Ellul, ainsi que Mme ROTH la secrétaire générale de la sous-préfecture pour leur écoute et leur disponibilité. Je tiens également à souligner les aides financières du département via le Fonds D'Aide aux Communes et de la DLVA via un fonds de concours pour cette opération.

## LAVOIR

Un autre chantier important, qui, celui-ci est terminé, a été la restauration de notre lavoir communal. Sous l'impulsion de Mme Salvarelli Marjorie technicienne, es techniques anciennes, du PNRV, que je remercie chaleureusement. Avec à la clef une aide de la région, le lavoir a été restauré avec des techniques ancestrales et traditionnelles sous la direction d'un formateur agréé du Parc et entrepreneur local M. Frédéric Rollandin St Martinois pur souche. Au travers d'un chantier participatif durant deux belles journées d'automne où la ruelle du Lavoir a été fort animée. Nous en profitons pour remercier tous les participants de ce chantier, les St Martinois bien sûr mais également des gens de Roumoules et d'Esparron. Remerciements également à Mme Brunel, directrice départementale de la Fondation du Patrimoine, puisqu'une souscription publique a été lancée pour cette restauration, qui nous a permis de recueillir une belle somme d'argent pour financer ce chantier, merci donc à tous les donateurs. Un grand merci à Laurence Matheron pour son soutien et le suivi de ce dossier de A à Z.

## PLU

Comme je vous l'avais annoncé, 2018 a été également l'année du lancement de la modification de notre PLU. Notre Plan Local d'Urbanisme a 12 ans, le nouveau Plan de Prévention de Risques Naturels a été validé en 2014 et le nouveau SCOT (schéma de cohérence territorial) l'a été également en 2018. C'est donc le moment opportun pour modifier notre Plan Local d'Urbanisme.
Nous avons pu bénéficier cette année 2018 d'un travail de préparation de l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix grâce à la DLVA. Une note générale sur les enjeux du futur PLU, c'est-à-dire les grandes orientations du projet d'aménagement de l'équipe municipale a été rédigée, une délibération actant la modification a été prise et nous allons donc mettre en place un cahier des charges pour la consultation d'un prestataire et lancer la révision. Vous serez bien entendu mis au courant de l'évolution de ce dossier tout au long de l'année.

## BIENS VACANTS SANS MAITRE

Comme également annoncé l'année dernière à cette même cérémonie des vœux, le conseil municipal a entamé un travail sur l'incorporation des biens vacants sans maître. En effet, l'incorporation des biens vacants et sans maître est un des leviers permettant aux communes de développer leur action foncière. C'est la raison pour laquelle nous avons commencé à procéder aux acquisitions. Plus de 20 hectares ont donc été incorporés et sont dorénavant des terres communales. En partenariat avec la SAFER ces actions pourraient s'étaler encore sur deux ou trois ans. Je remercie Alain Decanis conseiller municipal qui œuvre sans relâche sur ce dossier.

## COLOSTRE

Un autre projet d'envergure « la restructuration du Colostre, ou plus exactement, le programme d'aménagement pour le rétablissement des continuités piscicoles et sédimentaires du Colostre ». Projet colossal, autant sur le plan des travaux que financièrement parlant, l'objectif étant de mettre en place un programme d'actions qui respecte bien entendu la législation en vigueur mais également les objectifs de gestion de bassin du SDAGE et du contrat rivière. Pour résumer, redonner au Colostre son aspect d'avant les années 50 en favorisant la continuité géologique, tout en protégeant la faune et la flore et le peuplement pisciaire originel de la rivière qui n'est plus que l'ombre de lui-même. C'est bien entendu le Parc Naturel régional du Verdon, que je remercie, qui porte, suit et élabore ce projet pour nous. Le programme est entièrement financé, par le FEDER (fonds européen de développement régional) pour 50%, et par l'Agence de l'eau pour 50% également.

Plusieurs réunions avec les propriétaires privés concernés ont déjà eu lieu et je remercie chaleureusement là encore Laurence et Alain pour leur implication dans ce projet. Plusieurs réunions publiques se sont tenues qui ont réuni une quarantaine de participants ou des explications précises ont été données par Baptiste Roulet, chargé de projet au Parc. Les relevés topographiques ont été réalisés, les propriétaires concernés ont d'ailleurs reçu un projet de convention pour la réalisation des travaux. Travaux qui devraient démarrer cette année et commencer par notre territoire de Saint-Martin-de-Brômes.

Concernant maintenant les projets 2019 pour notre village.

Bien entendu nous finaliserons les travaux de la Grand Rue, continuerons notre politique en matière de biens vacants sans maître, suivrons de prés l'évolution des travaux du Colostre, et procèderons à la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

Deux programmes d'investissement, annoncés l'année dernière ont été décalés et seront réalisés cette année en 2019. Je veux parler de la réhabilitation de notre buvette communale tant attendue par notre tissu associatif, et des travaux vont être réalisés sur la tour de l'horloge. Je vous en avais parlé déjà l'année dernière et même l'année d'avant, mais ces travaux se feront finalement bien cette année. Cet édifice emblématique de notre village, mis à disposition de la DLVA, puisqu'il abrite notre musée, va connaitre donc des travaux d'entretien assez conséquents. Ces travaux seront réalisés par la société AMAK et entièrement financés par la DLVA.

Permettez-moi de vous résumer, à l'aide de quelques chiffres, l'année écoulée :
Notre école compte désormais 48 enfants, chiffre en légère diminution par rapport à l'année dernière. Au vu des perspectives d'effectif nous risquons pour l'année scolaire 2020/2021 de perdre peut-être une classe.
61 enfants ont assisté à l'arbre de Noël organisé par la municipalité.
Nous avons distribué, 134 colis également, pendant la période des fêtes à nos ainés de plus de 70 ans.
Nous souhaitons la bienvenue 2 nouveaux petits St Martinois, Mona et Nolann. Félicitations aux parents.
Nous avons célébré 4 mariages.
Nous avons malheureusement perdu 3 de nos concitoyens cette année, nous adressons toutes nos sincères condoléances aux familles.
En matière d'urbanisme, nous avons instruit 35 dossiers avec l'aide de la Dlva :
15 déclarations préalables, 11 permis de construire et 9 CU.

Chaque début d'année l'INSEE rend son rapport sur la démographie de notre département. Vous avez pu le voir dans les journaux dernièrement. Cette année notre commune sera recensée physiquement. Deux agents recenseurs Myriam MATOWSKI et Mélanie STARACE ont d'ailleurs commencé leur travail hier et je vous demanderai de leur réserver le meilleur accueil possible. Ce recensement se déroulera jusqu'au 17 Février. Nous avions atteint les 500 habitants en 2007, nous passerons certainement la barre des 600 en 2018. Nos actions envers la petite enfance, la santé, le social et le vivre ensemble font de notre village un lieu d'attractivité indéniable, et nous nous en réjouissons. La gestion d'une commune ne se résume pas uniquement à de l'investissement matériel, cela passe aussi par mille et une occasions de créer du lien social.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué aux réalisations ainsi qu'aux démarches entreprises par notre municipalité durant cette année 2018.

Tout d'abord, et en premier lieu, un grand merci à l'ensemble des agents communaux qui, par leur travail de tous les jours, participent au bon fonctionnement du Service Public et de ce fait perpétuent ses valeurs auxquelles, vous le savez, nous sommes profondément attachés.

Merci au corps de sapeurs pompiers de Saint-Martin-de-Brômes qui intervient tous les jours de l'année et parfois même au-delà des limites communales.

Merci à l'ensemble des membres de mon conseil municipal, le travail de notre conseil n'est pas l'affaire d'un seul homme et encore moins d'un homme seul.

Enfin, et nous avons gardé ce qui nous tient le plus à cœur pour la fin, merci à toutes les personnes bénévoles qui œuvrent sans relâche au sein de nos associations et qui vous proposent tout au long de l'année des activités diverses et multiples.

Merci au Comité d'Animation Socio-Culturelle pour l'organisation du festival de théâtre amateur « le Manteau de Brômes», le festival de théâtre professionnel «les Coups de Cœur de Saint-Martin-de-Brômes» et enfin pour cette magnifique Pastorale qui a connu encore cette année une très belle affluence.

Merci au Comité des Fêtes pour la formidable fête du mois d'août également à l'Association des Artisans Commerçants pour l'organisation du marché de Noël. Je n'oublie pas non plus les Associations Boulistes ainsi que le Club de Football, le Club de Yoga, les Aînés du Colostre, trott'in Verdon, l'Association des Parents d'Elèves et pardon pour celles et ceux que j'oublie.

Qu'elles soient sportives, culturelles, festives, voire même caritatives, nos associations sont le liant qui permet à notre commune de maintenir un tissu social fort et épanoui, sans qui, rien n'est concevable.

N'oublions jamais que la réussite n'a de valeur que si elle est partagée par tous.

Et enfin un dernier remerciement à mes enfants et mon épouse pour leur soutien et leur patience à me supporter quotidiennement.

Sur le plan national, cette année 2018 fût encore difficile. Nous l'avons vu avec la grogne des gilets jaunes, qui a eu le mérite de porter la voix des plus démunis d'entre nous.

Mais nous voulons rester optimiste et souhaiter à notre monde un peu plus d'humanité, de solidarité, de respect et de tolérance en privilégiant « le vivre ensemble ».

Voici nos vœux pour cette nouvelle année.

Avant de partager ensemble le verre de l'amitié, recevez en ce début d'année nos vœux les plus chaleureux.

Que 2019 soit, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une belle année qui réponde à vos aspirations et vous apporte santé et bonheur, et n'oublions jamais la chance que nous avons de vivre ici.

Merci à tous.

Je vais vous demander de patienter encore un petit instant avant de partagé ce verre de l'amitié, car le conseil municipal a souhaité cette année honorer un habitant de notre commune en lui remettant la médaille de la ville.

Je vais demander à Francis Burle de bien vouloir me rejoindre.

Mon cher Francis,

La commune de Saint-Martin-de-Brômes a souhaité te rendre hommage ce soir.

Francis, tu es née dans ce village il y a 80 ans puisque tu atteindras cet âge le 20 Avril prochain, dans la maison située rue des Brégançon.

Tu as donc grandi dans ce village au côté de ton frère Gilbert de 6 ans ton ainé, et de tes parents Emile et Valentine nés également tous les deux à Saint-Martin-de-Brômes.

Tu fréquenteras l'école de St Martin avec ton instituteur M. Roux.

Tes parents étaient tous les deux des cultivateurs et bergers et malheureusement tu perds ta maman très jeune à l'âge de 6 ans et demi. Si ton frère Gilbert reste ici pour être apprenti boucher chez ton oncle Arsène à Peyruis, toi tu es confié à ta tante Léa à Marseille entouré de tes cousins Gilberte, Pierre et Maryse. Tu fréquenteras d'ailleurs une année l'école de St Tronc à Marseille.

Puis tu partiras trois ans à Auxillac en Lozère à côté de La Canourgue dans une école de Curés avec deux autres St Martinois, Jacques Robert et Jean-Pierre Cadenel, et les frères Giordanengo de Riez. D'ailleurs une petite anecdote à ce sujet, comme tu avais un petit appétit c'est Jacquy qui finissait tes assiettes on en voit le résultat maintenant.

Tu reviendras définitivement à St Martin à l'âge de 14 ans pour aider ton père aux champs avec ton frère. Métier que tu feras toute ta vie, et l'on connaît ton attachement à cette terre qui est encrée en toi comme une deuxième peau. Métier que Denis, ton filleul et neveu, ainsi que Joris, ton petit neveu, perpétuent au sein de la famille.

Tu pars faire ton service militaire à Nîmes dans l'artillerie en 1959, et comme tous les hommes de ta génération tu n'échappes pas à la guerre d'Algérie.

Puis c'est la rencontre avec Thérèse, qui, elle, était native de Chamalières dans le Puy de Dôme. Vous vous unissez à St Martin en 1976 et de cette union naît Virginie en 1977. Virginie avec qui j'ai grand plaisir à travailler puisqu'elle n'est autre que notre secrétaire de Mairie.

Malheureusement, Thérèse vous quitte trop rapidement, un déchirement pour toi, mais l'union de Virginie avec Frédéric et surtout l'arrivée de tes deux petites filles Jade et Inés t'ont redonné goût à la vie.

Je voudrais également saluer ton engagement pour ta commune : tu fus conseiller municipal de 1971 à 1983 pendant 2 mandats avec notre ancien maire Robert Tarrabia, sapeur-pompier volontaire de 1973 à 1991 et, tu es le porte-drapeau des anciens combattants de notre village.

Dans le village tu fais l'unanimité par ta gentillesse, ta disponibilité, ta profonde humanité.

J'aime t'entendre me raconter le St Martin d'autrefois, ce St Martin que tu aimes tant, et qui te le rend du mieux qu'il peut aujourd'hui.

Donc merci pour ce que tu es, je sais que tu as traversé des moments difficiles.

Merci pour ton village, merci pour ta famille, qui, à ton image, s'investit aussi dans cette commune que tu aimes tant.

Le conseil municipal est donc heureux de te décerner cette médaille de la ville et tous les habitants du village se joignent à moi pour te remercier du fond du cœur.

# Le Conseil Municipal

## Vie et fonctionnement du Conseil Municipal

Dans la période, le conseil municipal s'est réuni 3 fois le 8 juin, le 14 septembre et le 16 novembre.

---

**Séance du 8 juin 2018**

**Délibération en faveur d'un emprunt (travaux de la Grand Rue).**
Le Conseil municipal décide de réaliser un emprunt afin de financer une partie des travaux d'aménagement de la Grand Rue.
La proposition de la Banque postale a été retenue. La commune emprunte la somme de 80 000 € sur 15 ans à un taux fixe de 1,37%
*Vote à l'unanimité*

**Aménagement de la Grand Rue.**
Une réunion s'est tenue avec Messieurs Fraisse (maître d'œuvre du projet), Catanéo (responsable de l'entreprise) et élus, en vue de la préparation de la réunion publique du 15 juin.
Des plans seront établis afin d'être présentés lors de la réunion publique.
Début de chantier prévu le 15 septembre.

**Fonds de solidarité pour le logement**
M. le maire expose au conseil municipal le courrier du Conseil Départemental concernant le Fonds de Solidarité pour le logement crée par la loi Besson.
La participation demandée est fixée pour l'année 2018, à hauteur de 0,61€/habitant soit pour la commune : **352,58€**
*Vote à l'unanimité*

**Délibération en vue de la convention avec le centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Riez (ALSH)**
Au vue de la demande grandissante des parents désireux de mettre leurs enfants dans l'ALSH de Riez (Les enfants entre 3 et 14 ans peuvent y être accueillis).
La commune a la possibilité de conventionner.
Le coût journalier par enfant est de 23 euro.
Après discussion, le Conseil Municipal demande à ce que soit envoyé un courrier à la mairie de Riez afin de demander la fréquentation des enfants de notre village depuis le 1er janvier 2018, ainsi que le règlement intérieur.

**Projet d'aménagement de la forêt communale par l'Office National des Forêts (ONF)**
M. le maire expose les grandes lignes du projet :
- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement
- la définition des objectifs assignés à cette forêt
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme

Ce programme couvre la période 2019-2038.
**Le coût sera d'environ 778€/an**
*Vote à l'unanimité*

**Amendes de police**
Réalisation de travaux de mise en sécurité de divers points du village.
L'estimation réalisée par l'entreprise Midi-traçage est soumise à l'examen du Conseil Municipal.

| MONTANT TOTAL DU PROGRAMME | 2 281,81 TTC | 1 901,50 HT |
|---|---|---|
| Amendes de Police 50% | | 950,75 HT |
| Autofinancement de la commune | | 950,75 HT |

*Vote à l'unanimité*

**Questions diverses**
- Constat est fait qu'il n'y a que très rarement des articles sur le village dans les journaux (La Provence et Haute Provence Info), le Conseil Municipal souhaite un rdv avec le correspondant local.
- Location salle et matériel : une fiche de réservation est mise en place
- Messieurs Jourdain et Decanis ont reçu l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) le jeudi 7 juin.
- Une guide de pays a été formée à la visite de l'église.
- Le musée ouvrira ses portes le vendredi 15 juin.
- Les plantations du parking de la mairie sont finies, reste l'installation de l'arrosage automatique.
- Des réunions publiques seront organisées par informer sur les obligations légales de débroussaillement (OLD).
- La bibliothèque va être informatisée.

---

**Séance du 14 septembre 2018**

**Délibération pour le maintien de la communauté de brigades Gréoux-Valensole**
M. le maire indique qu'à compter de septembre 2019, l'effectif des communautés de brigades Gréoux-Valensole va être réduit à 9 gendarmes. Cela représente 5 personnes en moins. Cette situation envoie un signal très négatif. Le maintien des effectifs de gendarmerie étant d'intérêt local, le conseil décide de délibérer en faveur du maintien des effectifs de gendarmerie.
*Vote à l'unanimité*

**Délibération décision modificative de budget**
Certains articles budgétaires étant insuffisants, il convient de procéder à des virements de crédits. L'article 020 sera minoré de 11 000€ et l'article 21571 sera augmenté de la même somme.
*Vote à l'unanimité*

**Délibération concernant les biens sans maître**
M. le maire expose au Conseil Municipal la réglementation applicable aux biens vacants et sans maître et leur modalité d'attribution à la commune.

| Références cadastrales | Superficie en m2 | Lieu-dit | Nature cadastrale | Nom du propriétaire |
|---|---|---|---|---|
| Y 262 | 2 070 | Le Castelleras | landes | GRAILLON |
| Y 157 | 4 340 | La Gourude | Landes | GUYON |
| Y 158 | 4 670 | La Gourude | landes | GUYON |

Considérant qu'après recherches auprès du service de la publicité foncière de Digne-les-Bains, aucun titulaire de droits réels que le dernier propriétaire connu n'a pu être identifié.
Considérant que ces personnes sont décédées depuis plus de 30 ans, que la commune n'a pas connaissance d'éventuels héritiers,
ce bien immobilier revient de plein droit à la commune de Saint-Martin-de-Brômes, à titre gratuit.
M. le maire expose que la procédure d'acquisition d'un bien présumé sans maître n'interdit pas au véritable propriétaire de revendiquer la propriété de son immeuble afin d'en obtenir sa restitution financière.
Le bien présumé sans maître ne sera acquis de manière définitive par la commune qu'après un délai de trente ans.
*Vote à l'unanimité*

**Point Travaux :**

**- Lavoir**
Les travaux devraient commencer la semaine prochaine par la société MGR (Frédéric Rollandin).
Le chantier participatif de restauration du mur se déroulera les 12 et 13 octobre.
Une réunion de chantier sera programmée : entreprise de maçonnerie, ferronnerie, services techniques, élus.
Pour les journées du patrimoine, une visite sera organisée cela permettra de redynamiser les dons à la Fondation du Patrimoine.

**- Grand Rue**
Les travaux ont débuté pour la 1ère phase (de M. Boyer à M. Guindon).
Des courriers ont été envoyés aux propriétaires pour savoir s'ils possèdent une cave afin qu'un constat d'huissier soit effectué avant travaux.
Une réunion avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) doit avoir lieu.

**- Buvette**
Un nouveau permis de construire a été déposé par un architecte.
L'ABF ayant émis des préconisations, nous avons demandé aux entreprises de réajuster leurs devis.

**- Tour**
Un dossier d'études de travaux a été réalisé par un architecte agrée pour travailler sur un bâtiment classé au titre des Monuments Historiques.
Le dossier est à l'étude auprès de la communauté de communes et des ABF.

**- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
M le maire et les élus ont reçu l'AUPA pour la révision du PLU.
L'AUPA va consacrer 5 jours à la commune afin d'aider à réaliser un cahier des charges.

**- Traçage des places de parking**
50 emplacements ont été tracés.

## Questions diverses

La fenêtre de la sacristie de l'église a été changé. Il semblerait souhaitable d'y placer un grillage pour éviter la casse par jets de pierres.
La commune est propriétaire de l'intégralité des aires de la tour. Il ne reste plus qu'à mettre en place des aménagements.

---

## Séance du 16 novembre 2018

### Délibération pour la révision du Plan Local d'Urbanisme

M. le maire présente l'intérêt de reconsidérer le contenu du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en vue de favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et environnementale. La commune doit réfléchir sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. Il est nécessaire de redéfinir l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre le développement harmonieux de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,
Il conviendra :
**- de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal (arts R123-1).**
**- de fixer les objectifs suivants de la révision du PLU :**

- Faire évoluer le PLU afin de tenir compte des diverses évolutions réglementaires (PLH, SCOT, PPRN…) liées à l'aménagement du territoire et au développement durable notamment,
- Sauvegarder ou préserver les terres agricoles.
- Préserver les espaces naturels et boisés classés.
- Définir les zones de développement de l'énergie renouvelable.
- Redéfinir les zones urbaines et à urbaniser en tenant compte des capacités des réseaux publics et des infrastructures.
- Revoir les règlements de zonage pour tenir compte de l'aspect architectural et environnemental.
- Préserver les qualités du territoire participant à son activité.
- Solutionner la rétention foncière.

**- de lancer la concertation prévue à l'article L300-2 du code de l'urbanisme sous la forme suivante :**

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires.
- distribution des comptes rendus du Conseil Municipal comme cela se pratique habituellement.
- tenue d'au moins une réunion publique en cours d'étude
- dossier consultable en mairie aux heures d'ouverture.
- un registre destiné aux observations sera mis tout au long de la procédure à disposition du public en mairie.
- possibilité d'écrire au maire.
- de permanences seront tenues en mairie par M. le maire, l'adjoint délégué à l'urbanisme dans la période d'un mois précédent « l'arrêt du projet PLU » par le Conseil Municipal.

La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

- pendant la durée des études nécessaire à la mise au point du projet
- à l'issue de cette concertation, M. le maire en présentera le bilan au conseil municipal qui après délibération arrêtera le projet de révision du PLU.

**- de donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique du PLU.**
**- conformément à l'article L121-7 du code de l'urbanisme, de solliciter de l'état une dotation pour compenser la charge financière de la commune correspondante à l'élaboration du PLU, dans les conditions fixées (art L1614-1 et L1614-3-du code général des collectivités territoriales).**
*Vote à l'unanimité*

**Délibération en faveur de l'adhésion au service de la protection des données mutualisé de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon**

M. le maire informe le conseil que le Règlement général de protection des Données européen 2016/679, appelé RGPD, est entré en vigueur le 8 mai 2018.
Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rendant obligatoire leur application.
Le volume important de ces obligations légales imposées et l'inadéquation potentielle entre les moyens des collectivités, la mutualisation présente un intérêt certain.
La DLVA propose, à titre gracieux, la mise à disposition de son DPO (Délégué à la Protection des Données).
La DLVA a conclu une convention avec la société PR CONSEIL en date du 25 mai 2018, pour la mise en place d'un délégué. Elle propose la mise à disposition de ce DPO au profit des communes membres au moyen d'une convention de mise à disposition.
*Vote à l'unanimité*

**Délibération pour l'avenant à la convention pour l'acquisition, l'utilisation, le remisage, l'entretien et l'assurance de matériels pour l'entretien des voieries.**

M. le maire rappelle au conseil que suite à la mutualisation avec les communes d'Allemagne et d'Esparron pour l'acquisition de matériel de voierie, il convient d'y apporter un avenant, car en cas d'acquisition de matériel neuf éligible au Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajouté (FCTVA), celui-ci sera encaissé par la commune porteuse du projet et sera ensuite reversée proportionnellement au 1/3 du montant reçu aux deux autres communes.
*Vote à l'unanimité*

**Délibération pour la désignation des délégués au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Verdon**

M. le maire rappelle que les statuts en vigueur du syndicat mixte du PNRV organisent le fonctionnement du comité syndical en 3 formations, en lien avec ses deux objets (1-mise en œuvre de la charte du Parc et 2- gestion globale du grand cycle de l'eau).
La commune de Saint-Martin-de-Brômes ayant adhéré aux 2 objets du Syndicat mixte, le conseil municipal désigne les délégués suivants :

- Formation plénière : Titulaire : Jocelyne Renoux ; Suppléant : Bertrand Ifrah
- Formation Parc : Titulaire : Alain Decanis ; Suppléant : Norbert Jourdain
- Formation gestion de l'eau : Titulaire : Laurence Dépieds ; Suppléant : Yves Altobelli

*vote à l'unanimité*

**Délibération en faveur de l'attribution d'un nom au chemin dit du « Bas Défends »**

Il est proposé au conseil municipal de renommer le chemin classé en 1959 voie communale C11 du nom d'Yvan Baud qui entre 1955 et 1975 a œuvré pour la création de ce chemin qu'il a lui même creusé.
Yvan Baud, maire de 1945 à 1947, fut l'artisan durant 18 ans de ce chemin de 4kms.
M. le maire propose qu'un panneau soit installé à l'entrée du chemin avec la mention :

Yvan Baud
1901-1989
Maire de la commune
1945-1947

*Vote : 1 abstention - 9 pour*

M. Yves Aillaud prend la parole pour demander à ce qu'un balisage soit fait au niveau de l'intersection du chemin de la Palud et de la route d'Esparron. Il serait nécessaire de faire céder le passage sur le chemin de la Palud pour laisser la priorité à ceux venant d'Esparron.

**Elections : désignation des membres de la commission administrative de contrôle des listes électorales**

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, à compter du 1er janvier 2019, il est prévu une commission administrative chargée d'aborder tout recours administratif préalable à la saisine du juge d'instance.
La commission est composée d'un conseiller municipal, 1 délégué de l'administration nommé par le Préfet et 1 délégué du tribunal désigné par le président du TGI de Digne.

**Délibération concernant le budget**

M. le maire expose que certains articles budgétaires étant insuffisants, il convient de procéder à des virements de crédits.
Il propose comme suit :

| Dépenses de fonctionnement | | Recettes de fonctionnement | |
|---|---|---|---|
| **Chapitre/article** | **Montant** | **Chapitre/article** | **Montant** |
| | | | |
| **022** | **- 3 973.50** | | |
| **011** | **+3 392.96** | | |
| **66111** | **+274.00** | | |
| **6688** | **+ 306.54** | | |
| | **0.00** | | |

| Dépenses d'investissement | | Recettes d'investissement | |
|---|---|---|---|
| **Chapitre/article** | **Montant** | **Chapitre/article** | **Montant** |
| | | | |
| **020** | **- 1 203.30** | | |
| **011** | **+1 203.30** | | |
| | **0.00** | | |

*Vote à l'unanimité*

**Points sur les dossiers en cours**

**Grand Rue :**

L'entreprise Minetto a bien avancé, malgré les intempéries. Quelques problèmes ont été rencontrés : fuites, fils télécom…
Un huissier est passé pour expertiser les caves. Le réseau de la fontaine a aussi été tubé. Il y a une problématique avec l'architecte des bâtiments de France concernant le revêtement imposé : des pierres calcaire plutôt que celles granit choisies.
M. le maire a contacté la sous préfète pour la solliciter financièrement, car le surcoût est très important.
Tous les mercredis, il y a une réunion de chantier.

**Lavoir :**

Un courrier de remerciement a été envoyé aux donateurs et personnes qui ont participé au chantier participatif. L'inauguration est prévue pour le début d'année.
Ancienne école :
Il semble nécessaire de prévoir un constat du bâtiment. Bâtiment toujours utilisé par les associations et la bibliothèque.

*Quelques dates :*

*Vendredi 23 novembre : conférence de Daniel Mouton sur les mottes castrales.*
*Mardi 11 décembre : cadeaux aux aînés*
*Samedi 15 décembre : Noël des enfants*
*Vendredi 18 janvier : vœux dans la salle polyvalente à 18h30*

## Cahiers citoyens

Depuis plusieurs semaines, le mouvement des « Gilets jaunes » interpelle les pouvoirs publics sur de nombreux sujets de société : pouvoir d'achat, représentation politique, fiscalité, environnement…
A l'image de nombreuses communes, Saint-Martin-de-Brômes souhaite jouer son rôle de relais de proximité de la « grande concertation » souhaitée « au niveau des territoires » par le Président de la République.
C'est pourquoi, afin de recueillir l'avis de la population et le transmettre aux représentants de l'Etat, Monsieur le Maire met à votre disposition un cahier de doléances et de propositions.
Ce cahier est disponible à l'accueil de la mairie. L'ensemble des commentaires déposés sera ensuite transmis aux services de l'État.

# Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

## Patrimoine

## L'élargissement de la traversée du village de Saint-Martin-de-Brômes.

### Deuxième partie : de l'intersection entre la Grand Rue et la Rue des Brégançons au Pont de Pinet

Petit rappel : Entre 1867 et 1871, deux chantiers d'élargissement de la traversée du village furent conduits par les Ponts et Chaussées du Département des Basses-Alpes.

Une première tranche de travaux sur la route des détroits (de Gréoux à Saint-Martin) est achevée en juin 1867. Restait alors à réaliser : la « traverse du village » (Grand Rue et Rue des Brégançons) et le « pont Pinet » (entrée par Gréoux). Durant l'année 1868, le chantier fut mené sur la Rue des Brégançons et une partie de la Grand Rue. Le haut de la Grand Rue (entrée d'Allemagne jusqu'à la Rue du Logis) fut quant à lui réalisé en 1871.
Nous allons maintenant envisager la partie basse de la Grand rue, de l'intersection de la Grand Rue et de la Rue des Brégançons au niveau de la petite fontaine jusqu'au Pont de « Pinet ».

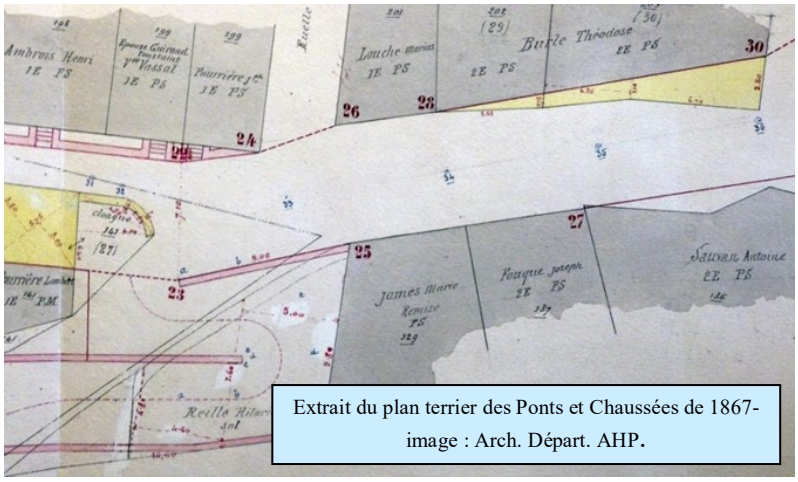

Extrait du plan terrier des Ponts et Chaussées de 1867- image : Arch. Départ. AHP.

Comme nous l'avions vu précédemment, ce chantier fut dans l'ensemble bien accueilli malgré les reculs de façades et les modifications d'emprise au sol. Le livre de l'enquête publique est peu rempli et les récriminations sont rares. Il n'apporte cependant qu'une vision tronquée de l'impression des Saint-Martinois sur leur « nouvelle Grand Rue ». Ce chantier fut réalisé sous la mandature de M. Jean-Joseph Burle, qui, rappelons-le, venait tout juste d'acquérir la maison située au point 25 du plan terrier.

**En descendant la Grand Rue…**

Une maison fit particulièrement « les frais » de ce chantier. Il s'agit de celle de M. Théodose Burle au point n° 30 du plan. Sur toute la longueur, la façade de sa maison est démolie. Nous ne connaissons pas l'état de cette maison au moment des travaux. Etait-elle occupée ? Ou s'agissait-il d'une ruine ? Le recul se fait (pour la partie de l'angle de la maison) jusqu'à 2.80m. La reconstruction se fit rapidement très certainement et fut achevée dès 1872, car un très beau linteau de porte millésimé et signé « BT 1872 » pour Burle Théodose, orne cette façade. Vous saurez facilement retrouver à qui appartient aujourd'hui cette maison…
En continuant, sur le côté droit de la Grand Rue et jusqu'à la place de la fontaine (actuellement Place Arsène Burle), ce sont quasiment toutes les maisons qui ont été touchées par les travaux.

Dans les années 1950, de nouvelles modifications auront lieu, notamment avec la mise en service du réseau d'eau. Une maison sera démolie en bas de la Rue du Four.

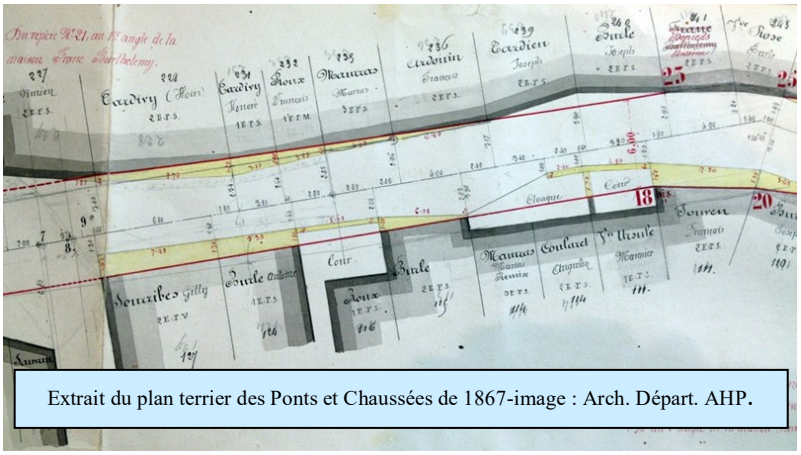

Extrait du plan terrier des Ponts et Chaussées de 1867-image : Arch. Départ. AHP.

## Au niveau de la place de la grande fontaine

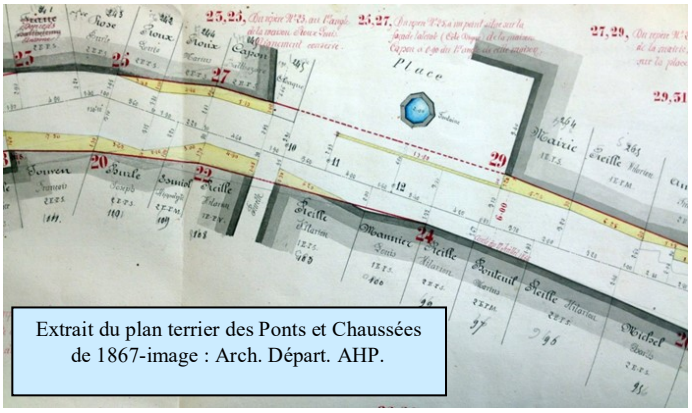

Extrait du plan terrier des Ponts et Chaussées de 1867-image : Arch. Départ. AHP.

Un grand mur de soutènement fut aménagé contre la place de la fontaine. Ce mur vient peut-être conforter un mur déjà existant. Le dénivelé à cet endroit existait déjà, la place se situait en contrebas de la Grand Rue. Le dénivelé devait donc déjà être rattrapé.
A partir de la place de la fontaine, toute la partie droite de la Grand Rue n'a pas été touchée par les travaux. Les ingénieurs se sont alignés sur les murs des façades et ont travaillé sur la partie gauche. Est-ce que ce côté de la rue était en plus mauvais état que l'autre. Il a bien fallu faire le choix d'un côté plutôt que de l'autre afin de ne pas multiplier le nombre de propriétaires concernés par le chantier.

## La mairie

Le point n°29 du plan terrier est marqué : « mairie ». Ce lieu conservera pendant plus de 100 ans encore sa fonction de maison commune. Ce n'est que dans les années 1980 que l'exiguïté du lieu ressentie conduit à la création de nouveaux locaux (emplacement actuel). Et le batiment accueille l'agence postale jusqu'en 2017. Une autre maison va aussi être particulièrement impactée par ces travaux. Il s'agit de celle de M. Esmiol Hippolyte, située au point n°33 du plan terrier. La parcelle, très importante en superficie, est identifiée comme : « auberge ». Cela sous-entend probablement que la fonction persistait encore au moment des travaux. Le mur qui ferme la propriété côté Grand Rue est démoli. Il sera reconstruit en partie.
Le tracé du virage avant d'amorcer le passage sur le pont est modifié. Une partie de la propriété non bâtie de M. Esmiol est rétrocédée au département. M. Esmiol est, à l'époque des travaux, élu au Conseil Municipal de la commune.

La grande fontaine est toute récente à l'époque des travaux puisqu'il n'y a que 24 ans qu'elle a été construite. Elle est composée d'un fût central carrée de distribution de l'eau, et d'une cuve en pierres de taille de forme octogonale. La partie centrale de la fontaine est surmontée d'un bulbe qui lui donne tout son charme. Ce bulbe porte le millésime : 1843.

## La réglementation de travaux

Certains propriétaires demandèrent et obtinrent des autorisations de travaux sur leurs habitations. Les demandes sont toujours adressées aux Ponts et Chaussées. Après travaux, l'Administration établit un document nommé « procès-verbal de recollement ». Ce document correspond en quelque sorte à notre certificat de conformité actuel. Il s'agit d'une validation de la réalisation des travaux selon le cahier des charges prévues.

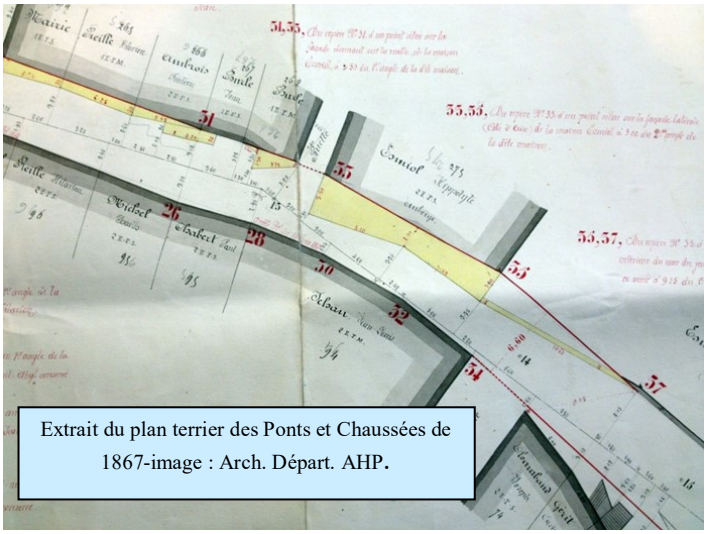

Extrait du plan terrier des Ponts et Chaussées de 1867-image : Arch. Départ. AHP.

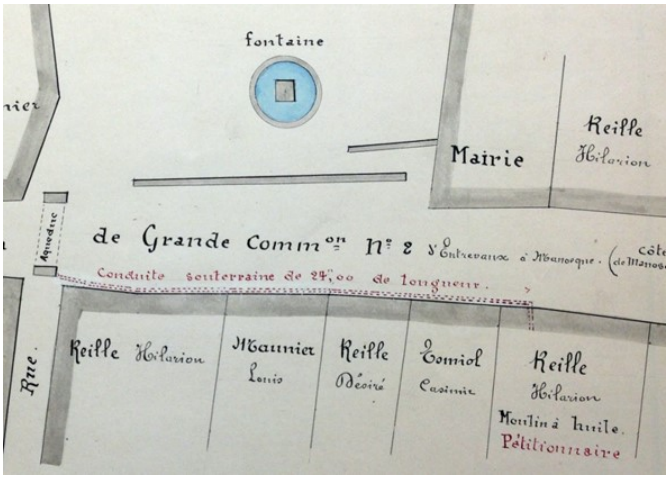


Nous connaissons plusieurs de ces demandes postérieures aux modifications de la Grand Rue, mais néanmoins intéressantes. C'est le cas par exemple de M. Reille Hilarion qui le 19 juin 1892 demande l'autorisation de construire une conduite souterraine. Cette canalisation située le long de la Grand Rue aura pour fonction d'évacuer les eaux de son moulin dans l'« aqueduc » des eaux de pluie communal. L'autorisation est délivrée sous conditions, entre autres : les conduites devront être en « poterie ». Sur un plan adjoint au projet et présenté ici, on peut voir qu'il s'agit d'un moulin à huile. Ce propriétaire était déjà présent sur le plan terrier de 1867, cependant, à l'emplacement de son immeuble, à l'époque, il n'est pas précisé de destination du lieu. Le moulin n'existait peut-être pas encore ? Il a peut-être été créé au moment de cette demande. La conduite fera 24m de longueur et longera la rue le long des façades des habitations. D'autres propriétaires demandent l'autorisation de créer des murs de soutènement ou de crépir les façades. M. Maunier Louis, dont la maison est située en face de la grande fontaine demande, le 7 juin 1895, l'autorisation d'agrandir sa porte. Il est précisé, en réponse favorable à sa demande, qu'aucune marche d'escalier ne doit être établie en saillie sur le domaine public et que les portes devront s'ouvrir en dedans.

## Le Pont du vallon de Pinet

Ce pont dit : « Pont Pinet » a lui aussi été intégralement réaménagé. Le pont et ses abords ont été élargis en amont et en aval. Pour ce faire, des propriétaires cédèrent au département des parcelles de terres. L'entrepreneur choisi pour ce chantier fut M. Isnard Pierre, de Riez. Pour s'engager dans ces travaux il a signé une « soumission » (document financier) envoyée au département puis au Préfet

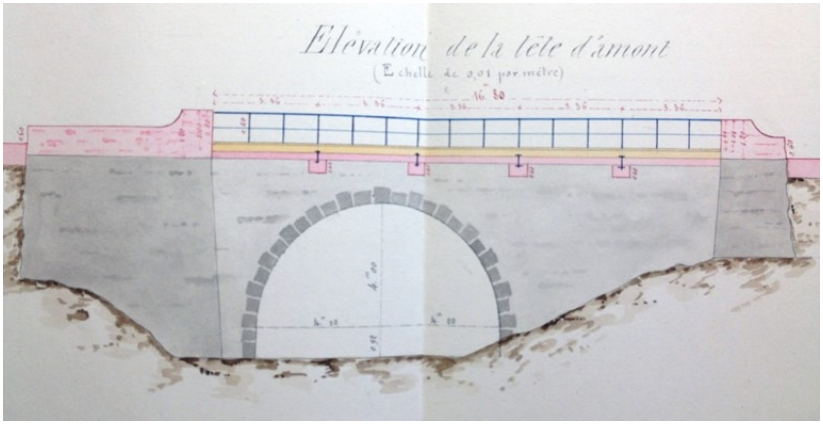


Il a versé un cautionnement pour garantir lesdits travaux. Le montant du projet est évalué à 5000 francs de l'époque. Le tablier du pont fut agrandi en surplomb de l'ancien et des murs de soutènement construits.

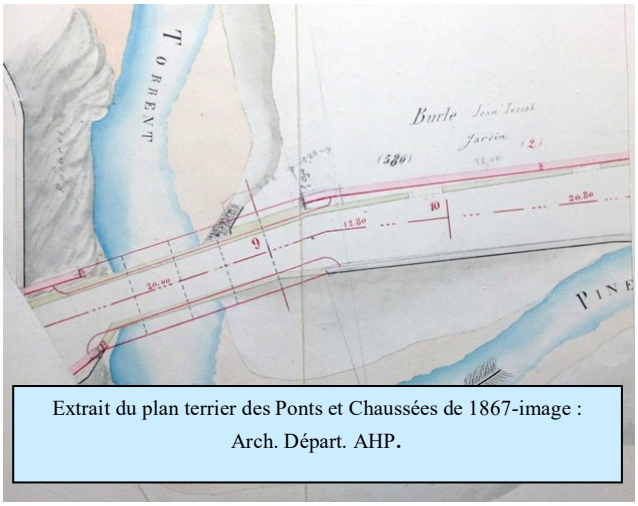


Extrait du plan terrier des Ponts et Chaussées de 1867-image : Arch. Départ. AHP.

Dans une lettre écrite le 10 août 1867 par l'ingénieur ordinaire au Conseil Général, on lit que le modèle de construction adopté pour le pont est le même que celui appliqué avec réussite au pont du Verdon. Soit : « deux trottoirs d'1.08m de largeur, supportés par des poutres en fer placées transversalement sur le pont ».

**Pour conclure,**

Au-delà de tout ce qui est factuel ; à la lecture de ces plans, notes et courriers, apparaît l'existence de métiers aujourd'hui disparus. Une autre vision de l'artère principale du village se découvre. Ce n'est pas pour rien qu'elle se nomme la rue grande ! Sont apparus des noms des personnes oubliées et résidant parfois dans les maisons que nous habitons aujourd'hui. Certains de ces noms de famille ont aujourd'hui complètement disparu à Saint-Martin-de-Brômes. Nous avons pu constater que les ruelles adjacentes à la Rue des Brégançons et la Grand Rue ne portent pas de noms. Vous saurez les resituer. Enfin, permettez-moi de vous inviter à promener dans les rues de votre village et découvrir ou redécouvrir les linteaux de portes exceptionnels qui ornent les façades de certaines maisons. Il suffit de lever les yeux et de prendre le temps de voir ce que chaque jour nous avons sous les yeux.

**Laurence Dépieds**

**Sources** :

« Rectification de l'entrée de la traverse de Saint-Martin-de-Brômes », Plan de 1867 et 1871 *Archives des Ponts et Chaussées département des Basses-Alpes*, série S n°168, 615 des Arch. Départ. 04.

Images de l'article, avec l'aimable autorisation des Archives Départementales

Archives Départementales des Alpes de Haute-Provence - 2 Rue du Trélus - 04000 DIGNE-LES-BAINS

# Comment créer l'Histoire du SCOT ?

En France, au cœur des invasions barbares des IVe et Ve siècles de notre ère, les Alain venus d'une ancienne région des bords de la mer Noire, la Scythie, étaient des cavaliers nomades. Les Alain s'établirent nombreux en Gaule, tout particulièrement au nord de la Loire. Ils en existent encore, tout comme des Vandales mais, plus de Huns !

Chez nos voisins anglo-saxons, vers l'an 843, les Pictes et les Scots se partagèrent le nord de l'île britannique au-dessus du mur romain d'Antonin (mur de 6m de haut constitué de tourbe) qui, comme tout le monde le sait, se trouve au nord du mur d'Hadrien. Les Pictes à l'est, les Scots à l'ouest, en quelque sorte en pays barbare. Les Romains les accusaient d'ailleurs de cannibalisme et d'autres mœurs dissolues (médisance politique ?). A ce jour et en ces lieux, les Scots sont devenus écossais et pictent toujours (en argot ancien : boire), surtout du whisky avec modération ou avec de l'eau de source.

Pour en venir aux scots de chez nous, à St Martin, la Provence était peuplée en ces temps anciens, juste au début de l'Histoire, de Salyens, celto-ligures pas tout à fait gaulois. Puis, vers l'an 1000, des moines venant de l'abbaye de St Victor à Marseille, se sont installés comme d'autres par la suite, mais pas des moines. Ces ecclésiastiques lettrés pensèrent, construisirent, édifièrent, léguant à nos édiles l'ancien village actuel.

Les siècles ayant passé, nos élus et leurs fonctionnaires, ennemis de l'anarchie, voulant édifier, construire et aménager, pensèrent qu'un SCOT serait nécessaire. Ce qui fut fait, mais n'a plus rien à voir avec le début de cette histoire dont je sors enfin.

Le SCOT est un acronyme, acronymes dont nous sommes devenus friands pour faire croire que nous savons et allons plus rapidement. Ce terme signifie Schéma de Cohérence Territoriale, anciennement schéma directeur, il fixe grâce à des cartes et des données statistiques, les directives politiques grandement aidées par des spécialistes en la matière quelquefois technocrates.

Notre commune dépend du SCOT de l'agglomération de Manosque ainsi que les 25 autres communes. **Ce schéma qui pouvait être consulté et amendé par nos soins de citoyen a été validé par la Préfecture cet été 2018. Le SCOT s'impose dorénavant à tous documents d'urbanisme et à toute élaboration de PLU. Le PLU doit être compatible avec les orientations et les objectifs décrits dans le SCOT accepté tacitement par nous.**

Notre futur PLU dont la révision est devenue obligatoire par cette acceptation doit reprendre les directives du Scot que nous aurons l'occasion de développer plus tard.

Alain Décanis, le 15-1-2019

PS : Je n'ai pas trouvé de tribus de Plus à vous décrire, seulement quelques « plus que » les autres, individualistes par définition.

# Norme Iso 216

Vous savez tous que notre monde est normalisé. Consciemment ou inconsciemment nous employons des normes jusqu'à dire et penser qu'un homme est normal ou anormal. Tout dépend du système de référence utilisé par une majorité, de bon droit ou pas.

De cette façon, en attendant la disparition du papier et de l'imprimerie, nous continuons d'utiliser des feuilles suivant une norme définie.

Vous connaissez par exemple le format photo 24X36 ou 2/3 que les photographes impriment sur du papier glacé ou le 21X29,7 de nos lettres pour ceux qui écrivent encore.

Contrairement à la plomberie, en imprimerie une norme est acceptée par la majorité des pays au monde sauf l'Amérique du nord.

Ainsi vous constatez lorsque vous reproduisez votre déclaration d'impôt sur le revenu que le duplicata n'est pas strictement identique à l'original, car les impressions du ministère des finances sont produites à l'aide des formats d'impression en pouces américains et votre imprimante est aux normes européennes ou japonaises (impressions qui disparaitront sous peu).

Aussi pour généraliser, nous avons adopté depuis 1922 une norme titrée ci-dessus « Iso 216 ». Elle possède deux formats principaux : A pour les emplois communs et B pour les professionnels du livre par exemple.

Le A est par définition basé sur une surface de 1m² dont le rapport de la longueur par la largeur est de √2 ou 1,414…

Le B est lui basé sur une largeur de 1m et une longueur de 1,414…toujours √2

Ce rapport est très pratique puisqu'une machine, bête par définition (mais peut-être plus dans l'avenir), saura l'intégrer dans ses mémoires et le transmettre à ses organes mécaniques.

Les formats de base sont appelés A0 et B0 puisque c'est l'Origine du système. Ensuite pour obtenir le A1, il suffira de plier la longueur d'un A0 en deux et, ainsi de suite pour les A2, A3, A4 … ou de mettre deux A0 côte à côte pour obtenir le 2A0.

Il faudra faire de même pour créer les B1, B2, B3 … à partir du B0.

Dans ma jeunesse, ce type d'application permettait de concrétiser les puissances de deux en mathématiques. Essayer de plier 10 fois un A0 pour obtenir un A10 et vous constaterez le fossé entre théorie et réalité. Cela introduit la philosophie, mais ce n'est pas le sujet.

Pour ma part il m'arrive de regretter quelquefois les noms des formats d'antan : les dessinateurs produisaient leurs œuvres sur du format « raisin » ou « demi-raisin », les « cadastreux » faisaient leur plan sur du « grand aigle », un « Tellière » pour les fonctionnaires ou un « carré » qui ne l'était pas. Mais difficile de s'y retrouver et aucun lien entre eux.

Essayons de rester normaux avec un grain de folie.

Le 10-9-2018, Alain Décanis

# Noël de la Municipalité

## Nos aînés

Et voilà, nous sommes en 2019 ! Encore une année de passée, l'année 2018 s'est terminée avec nos moments festifs rituels !

D'abord ce sont nos aînés de plus de 70 ans (134 cette année) qui, le 11 Décembre 2018, ont reçu leurs petits colis de Noël, un peu différents en 2018, car ils contenaient des gourmandises artisanales et typiquement régionales. Nous espérons que ces spécialités leurs ont plu et qu'ils se sont régalés et nous profitons de cet article pour leur souhaiter une très belle et heureuse nouvelle année !

## Noël pour nos plus jeunes

Nos jeunes enfants, ils étaient 61, de moins de 11 ans, eux non plus, comme chaque année, n'ont pas manqué leur rendez-vous avec le Père Noël le samedi 16 décembre. Avant sa venue, ils ont pu assister à la projection du très beau film « MIA ET LE LION BLANC » au cinéma de Gréoux-les-Bains.

A leur retour, le père Noël était là, et, après avoir vidé sa hotte, à la grande joie de nos jeunes amis, a fait sa distribution solennelle, les enfants ont pu recevoir leur cadeaux tant attendus ainsi qu'un petit goûter, et, pour les tout petits, avec beaucoup d'émotion !
Ils sont tous repartis ravis et excités par ce grand moment. Bonne et heureuse année à eux et à leur famille ! Nouveau rendez-vous : Noël 2019 !

K.J.

# Une année en images...

**Avril** : Signature du partenariat avec le Parc du Verdon et la commune d'Allemagne, en faveur de la renaturation du Colostre

**Juin** : Atelier propriétaire animé par le PNRV, pour les travaux de renaturation du Colostre

**Juin** : Commémoration Cérémonie du 16 juin

**Octobre** :
Chantier participatif du lavoir

**Septembre** : journée du patrimoine autour du lavoir

**Octobre** : Lancement du système d'information Alerte Citoyens

**Novembre** : Conférence de M. Mouton sur les mottes castrales

**Septembre** : démarrage des travaux de la Grand Rue

# La Vie du Village

## C.O. St.Martin football.

La saison 2018/2019 bat son plein.

Depuis 4 mois les joueurs du COSM (seniors & jeunes U6 & U9) en décousent tous les week-ends sur les terrains des 2 départements alpins.

Pour les seniors du ***COSM***, nous avons retrouvé depuis plusieurs saisons une certaine ferveur autour de notre équipe, les jeunes qui ont apporté une nouvelle dynamique sont encadrés de manière exceptionnelle par nos « anciens » qui ont pris leur rôle de grand frère très au sérieux.
Après de bons matchs aller (malgré une ribambelle de petits problèmes, nous pointons en 3ème position au classement, avec 2 matchs de retard), il va falloir confirmer tout cela après les fêtes, afin d'assurer 1 place dans les 2 premiers de district 3, qui pourrait ainsi nous permettre de jouer les barrages d'accession en District 2.

Les « gamins » de l'école de football se retrouvent tous les lundi et mercredis sous la responsabilité de Franck, Jérémy, Alain et Ching, et le samedi pour les plateaux où ils rencontrent les gamins d'autres clubs voisins.

Nous espérons que comme par le passé vous serez nombreux sur le stade pour encourager nos équipes, mais aussi que vous serez plus nombreux à nous rejoindre afin de permettre à nos jeunes de pouvoir pratiquer leur sport favori.

Tous les membres du
***COSM***
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
***2019***

# CALENDRIER SENIOR
## SAISON 2018-2019
## district 3

| ALLER (AUTOMNE) | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 02/09/2018 | *15H* | **DAUPHIN** | **COSM** | **0--4** |
| 09/09/2018 | *15H* | **LIBRE** | | |
| 16/09/2018 | *15H* | **COSM** | **EP MANOSQUE D1** | **0--8** |
| 23/09/2018 | *15H* | **COSM** | **AIGLUN 2** | **2--0** |
| 30/09/2018 | *15H* | **DAUPHIN** | **COSM** | **0--3** |
| 07/10/2018 | *coupe* | **EXEMPT** | | |
| 14/10/2018 | *15H* | **COUPE ou retard** | | |
| 21/10/2018 | *coupe* | **COUPE ou retard** | **vacances scolaires** | |
| 28/10/2018 | *15H* | **COUPE ou retard** | **vacances scolaires** | |
| 04/11/2018 | *14H30* | **DIGNE** | **COSM** | **1--1** |
| 11/11/2018 | *coupe* | **COSM** | **ORAISON** | **1--2** |
| 18/11/2018 | *14H30* | **COUPE ou retard** | | |
| 25/11/2018 | *14H30* | **REILLANNE** | **COSM** | **reporté** |
| 02/12/2018 | *14H30* | **COSM** | **MANOSQUE** | **2--1** |
| 09/12/2018 | *14H30* | **AIGLUN** | **COSM** | **1--2** |
| 16/12/2018 | *14H30* | **COSM** | **DAUPHIN** | **reporté** |
| **RETOUR (PRINTEMPS)** | | | | |
| 13/01/2019 | | **EXEMPT** | | |
| 20/01/2019 | *14H30* | **COSM** | **DIGNE** | |
| 27/01/2019 | | **ORAISON** | **COSM** | |
| 03/02/2019 | *14H30* | **COSM** | **DAUPHIN** | |
| 10/02/2019 | | **REILLANNE** | **COSM** | |
| 17/02/2018 | | **retard** | **vacances scolaires** | |
| 24/02/2019 | | **COUPE ou retard** | **vacances scolaires** | |
| 03/03/2019 | | **COSM** | **REILLANNE** | |
| 10/03/2019 | | **MANOSQUE** | **COSM** | |
| 17/03/2019 | | **COUPE ou retard** | | |
| 24/03/2019 | | **MATCHS DE BARRAGE ACCESSION D2 (1er & 2ème) OU MATCHS DE CLASSEMENT (3 & 4) et (5/6/7)** | **DATES A FIXER PLUS TARD EN FONCTION DE LA FIN DES MATCHS DE CHAQUE GROUPE** | |
| 31/03/2019 | | | | |
| 07/04/2019 | | | | |
| 17/04/2019 | | | | |
| 21/04/2019 | | | | |
| 28/04/2019 | | | | |
| 05/05/2019 | | | | |
| 12/05/2019 | | | | |

# AAPPMA Verdon-Colostre

## 1 Restaurons les affluents du Colostre !

Au printemps 2018 l'aappma Verdon-Colostre a recruté pour trois mois un stagiaire de DUT chargé de faire l'inventaire de tous les petits ruisseaux, sources, adoux et canaux qui se jettent dans le Colostre. Ce réseau de petits cours d'eau est un lieu indispensable pour la reproduction des truites et la croissance des alevins. Il a également un rôle important de réservoir pour la biodiversité car souvent ces petits cours d'eau ne sont pas souillés par les eaux des stations d'épuration et leurs résidus médicamenteux et c'est seulement dans leurs eaux que des espèces exigeantes peuvent survivre et recoloniser les autres cours d'eau dont l'état s'améliore.

De Saint-Martin-de-Brômes à Riez, neufs cours d'eau ont été diagnostiqués : Mauroue, Moulin, Mauras, Saint-Pierre, Vaumare, Vieille Rivière, Beauvezet, Pinet, Moullières. Presque invisibles dans le paysage, ces petits cours d'eau représentent pourtant un linéaire total d'environ 13 kilomètres ! Leur profondeur moyenne est comprise entre 15 et 20 cm, leur largeur est d'environ un mètre cinquante. Certains de ces cours d'eau accueillent encore des truites farios, d'autres demandent à être restaurés afin de redevenir fonctionnels et utiles à la biodiversité. La dégradation la plus souvent rencontrée est la rupture des continuités écologiques (seuils, petits barrages, buses mal calées) qui empêchent les truites du Colostre de remonter pondre dans ces ruisseaux. L'absence d'entretien est également un facteur à prendre en compte. En plus d'un recensement complet de chaque obstacle ainsi que de sa géolocalisation, une évaluation globale de l'artificialisation de chaque cours d'eau a été fait par la méthode RHS. Sur les neufs ruisseaux, deux sont en bon état, cinq en état moyen et deux en mauvais état. La Fédération de Pêche des Alpes-de-Haute-Provence a également effectué des pêches électriques sur chaque ruisseau qui ont fait apparaître un déficit en truites farios ainsi que la présence d'écrevisses invasives. (Ecrevisse signal, porteuse de la peste des écrevisses.)

En 2019, l'aappma Verdon-Colostre et la Fédération de Pêche des Alpes-de-Haute-Provence vont élaborer un plan de restauration pluriannuel en collaboration avec les propriétaires, les municipalités et le Parc Naturel Régional du Verdon.

Ce projet ne vise pas à créer de nouvelles contraintes pour les propriétaires mais à restaurer - sans que cela ne leur coûte un centime - les ruisseaux avec leur accord afin que leur état s'améliore.

Si les Saint-Martinois le souhaitent, l'aappma Verdon-Colostre pourrait commencer par l'entretien et la restauration du ruisseau de Pinet (ou du Pontet, pour certains) qui traverse le village.

Qu'en pensez-vous ?

**2 Et si on cassait plus sérieusement la croûte ?**

En 2016 l'aappma Verdon-Colostre a procédé à un test en aval de Saint-Martin-de-Brômes afin de briser la croûte calcaire qui pétrifie le lit de galets du Colostre et le changent par endroits en une dalle de béton aussi peu accueillante pour les invertébrés que pour la reproduction des truites. Cette opération a été l'objet d'un suivi effectué par la Fédération de Pêche 04 (IAM, IBGN, suivi frayère). Ce suivi a permis de montrer une amélioration de la note IBGN (amélioration qualitative des peuplements.) un an après les travaux. En 2019 cette opération va être étendue à un linéaire beaucoup plus important. Conclusion : si bientôt vous croisez un cheval qui traine une charrue dans le lit du Colostre pour « casser la croute » ne vous inquiétez pas !

# COMITE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

**LE COMITE d'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE (ex-Foyer Rural)**
***a maintenu son cap culturel et social au 2° semestre 2018***
***a un programme chargé en 2019***

## 1. Avec son Club du Livre, animé désormais par Sophie Broussal, qui s'est penché sur 3 nouveaux romans :

- le 18 juillet, rencontre avec **Caroline Vié,** venue présenter son troisième roman ***«ni tout-à-fait une autre »*** dont la présentation a été faite dans le Haut-de-la-Tour du mois d'août.

- la rentrée du Club du Livre en septembre nous a fait découvrir le roman de Jean-Pascal Collegia ***« comme un tigre par la neige brûlé »,*** conte philosophique et poétique d'une grande profondeur qui vous entraîne en Andalousie en passant par l'Antarctique et la Terre de Weddel.

- le dernier roman abordé est «***la tresse »,*** de Laetitia Colombani, dans lequel les destins de trois femmes sur trois continents se tressent délicatement en toute pudeur et délicatesse. D'où on comprend l'effet papillon. Un livre qu'on déguste comme un bonbon jusqu'à la dernière page.

- ***le prochain Club du Livre*** se tiendra en public le vendredi 8 mars 2018 à la salle polyvalente à 18h ***à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.*** Nous vous parlerons de femmes qui ont marqué notre époque à partir de romans. Alors venez nombreuses et nombreux !

## 2. Avec le scrabble, le mercredi après-midi, animé par Monique Robert-Lacour

Notre club de scrabble attire régulièrement de nouveaux adeptes, portant actuellement à 12 le nombre de personnes fréquentant assidûment les réunions hebdomadaires venant de Riez, Roumoules, Allemagne-en-Provence, Esparron et Saint Martin bien entendu.

Ces séances se déroulent en jeu duplicate, piloté par ordinateur, les participants disposant tous des mêmes lettres.

Tout cela se passe dans la bonne humeur, pas de « triche », mais des échanges constructifs à l'origine de bavardages fréquents, théoriquement interdits dans le règlement officiel, mais largement pratiqués et tolérés par tous les participants, l'essentiel étant de se distraire et s'amuser tout en jouant sérieusement.

Nous organisons dans le courant de l'année des compétitions inter villages avec les clubs de Quinson et d'Esparron. La dernière a eu lieu à Saint Martin. A cette occasion, deux membres de notre club se sont classés premier et troisième, emportant les lots respectifs. Bravo à eux !

Chaque séance est clôturée par un généreux et chaleureux goûter au cours duquel nous débriefons les tirages, ce qui occasionne de nouveaux et abondants……bavardages !

Si vous désirez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec joie. N'hésitez pas, même si vous êtes débutant, vous le constaterez, on progresse très vite avec l'aide des plus confirmés.

C'est tous les mercredis après-midi à 15 heures dans les locaux de la bibliothèque.

Contact : Monique : 04 92 77 65 92

## 3. Avec les 7ièmes Coups de Coeur, les 28, 29, 30, 31 juillet 2018 et l'annonce des 8èmes fin juillet 2019

### LES 7èmes COUPS DE CŒUR DE SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES, juillet 2018

Du Jeudi 26 juillet au dimanche 30 juillet 2018. A 21h30, dans la Cour de l'ancienne école, route de Valensole, transformée en théâtre en plein air, une foule nombreuse, venue de Saint-Martin de Brômes mais aussi de tous les alentours (plus de cent personnes à chaque représentation), a applaudi les quatre spectacles proposés dans le cadre des « 7èmes Coups de cœur de Saint-Martin de Brômes ». Sept ans déjà que, chaque fin juillet, grâce au concours technique de la Mairie et de la DLVA (infinis remerciements), les nuits saint-martinoises s'illuminent de rires, de musiques, de chansons, d'émotions et de culture !

Cette année, tout avait mal commencé, puisqu'un violent orage a empêché, le Jeudi 26 juillet, à 21h30, la représentation de « Tchekhov-Courteline Express », spectacle conçu et mis en scène par l'infatigable Mireille Chong, joué par les comédiens du « Manteau de Brômes ». Ces « régionaux de l'étape » n'ont pas pu présenter la Saison 2 de leur travail sur les saynètes de Georges Courteline, en établissant un parallèle avec l'un de ses contemporains, le dramaturge russe Anton Tchékhov. Deux auteurs aux destins si différents penchés avec le même intérêt sur l'âme humaine. Plus de six mois de travail mis à mal par un ciel peu clément. Mais c'était sans compter sur la volonté farouche des organisateurs du Festival - tous bénévoles saint-martinois rassemblés au sein du l'Association « C(omité) A(ction) S(ocio) C(ulturel) » - mais surtout celle de l'équipe du « Manteau de Brômes ». Le dimanche, en fin d'après-midi, juste avant le spectacle de clôture, alors que le chaud soleil de cette fin juillet commençait à se dissimuler à l'ombre des arbres, un public nombreux et enthousiasme a pu découvrir Mado Depieds, Daniel Fierobe, Françoise Cubaud, Lucien Baude, Danielle Juchs, Michel Depieds, Gérard L'Her et quelques autres remarquables comédiens dans une suite de saynètes fort enlevées et très applaudies. Fort de ce triomphe (n'ayons pas peur du mot !), l'équipe du « Manteau de Brômes » a joué à nouveau ce spectacle dans la Salle Polyvalente, en novembre dernier. La troupe est actuellement en préparation d'un nouveau « Coup de cœur » pour la 8ème édition.

Le Festival s'est continué, sous des cieux parfaitement cléments, le vendredi 27 juillet, avec les fort applaudis « Jacques Prévert, inventaires textes et chansons », et le samedi 29 juillet, avec la pièce contemporaine « Cœur's Elles » de Christophe Botti, qui a connu un record de spectateurs. Le dimanche, soirée de clôture, fut marqué par le retour de « L'homme de Riom », toujours aussi musical, hilarant et déchaîné. Benjamin Bollen (deux visites aux « Coups de cœur ») et Isa Fleur (trois spectacles à Saint-Martin de Brômes, dont l'incroyable « Cantatrice chaude »... et une visite surprise lors de l'Aïoli de la Fête de la Saint-Martin, début août !) sont désormais des citoyens à part entière des Coups de cœur saint-martinois.

### LES 8èmes COUPS DE CŒUR DE SAINT-MARTIN DE BRÔMES

« Les Coups de Cœur de Saint-Martin de Brômes » sont, après sept années de triomphe grandissant, sur la voie royale, rassemblant environ 150 spectateurs par soirée. Le secret de ce succès : Le CASC SMDB ne présente que des spectacles professionnels, de haute qualité, ayant connu un succès à Paris et en France.

Pour leur 8ème édition, les « Coups de cœur de Saint-Martin de Brômes » réuniront des spectacles principalement musicaux. Une nouvelle fois, la cour de l'ancienne école, route de Valensole, sera illuminée par la voix et le talent de celle qui est devenue la véritable mascotte du Festival, Isa Feur ! Après sa « Cantatrice chaude » et ses deux « Hommes de Riom » (aux côtés de Benjamin Bollen), la belle Isa sera parmi nous dans l'irrésistible trio du spectacle « Do Ré Mi Fashion »... Deux autres spectacles musicaux de haute qualité, salué par un public et une presse unanime, amèneront vers Saint-Martin trois grandes chanteuses/divas! Mais pas un mot de plus, pour le moment. La programmation, due aux sélectionneurs passionnés du CASC SMDB, coordonnés par Gilles Gressard, est en cours de finalisation.

Mais, fidèle à sa politique d'engagement culturel et social, locale et régionale, le CASC SMDB est fier d'annoncer que, selon une tradition désormais bien établie, les « Coups de cœur » s'ouvriront sur un grand spectacle consacré à « Offenbach », écrit et mis en scène par Mireille Chong, avec la chorale et l'atelier théâtre de Saint-Martin de Brômes.

Du vendredi 26 Juillet au mardi 30 Juillet, à 21h30, alors que la fraîcheur du soir viendra nuancer la canicule de la journée, le ciel de Saint-Martin de Brômes s'enflammera de musique, de rires, des lumières des feux de la rampe et d'applaudissement.

Deux divas pour les prochains Coups de cœur de Saint-Martin de Brômes !

## 4. Avec une nouvelle sortie aux Carrières de Lumières le 22 octobre, la fête de la Saint-Martin le 10 novembre et une nouvelle représentation de pièces de Courteline et Tchékov

# Sortie « Les Carrières de lumière »

Le 21 octobre dernier, une vingtaine de personnes du CASC se sont rendues, aux Baux de Provence pour la sortie annuelle aux Carrières de Lumière.

Picasso était à l'honneur cette année. Nous avons pu admirer les œuvres de jeunesse de Pablo, projetées sur les murs, et les sols de ce lieu magique. La mise en images était exceptionnelle, et le son rendait parfaitement dans ces immenses galeries de calcaire. Nous en avons pris plein les yeux et les oreilles.

La journée s'est prolongée dans la bonne humeur, autour d'un pique-nique tiré du sac au cours duquel, nous avons pu comparer les mérites culinaires des uns et des autres...(nous tairons les noms de vainqueur(e)s....

# Repas de la Saint Valentin

Le 10 novembre dernier s'est déroulé le traditionnel repas de La St Martin.
Une cinquantaine de convives s'est réunie autour d'un délicieux menu.
Après l'apéro (offert pas le CASC), nous nous sommes régalés d'une entrée composée d'un assortiment de crudités et de charcuterie, suivie par une délicieuse tranche de gigot d'agneau, et son gratin dauphinois. Salade, fromages ont prolongé ces agapes qui se sont terminées par un somptueux gâteau aux couleurs de Saint Martin.
Entre les plats, nous avons dansé au son de Madison, de rocks, de slows...
Ce fut une superbe soirée dont les convives parlent encore avec...délectation....

# Soirée Courteline-Tchekov express

Cette soirée, initialement programmée pour le festival des coups de cœur de cet été avait du être annulée à cause d'un violent orage. Si nous avions pu reprogramer ce spectacle de l'atelier théâtre le dimanche après-midi, un certain nombre de Saint Martinois n'avaient pu y participer.
C'est pourquoi, nous avons décider de refaire une représentation ce dimanche 25 novembre.
Une cinquantaine de spectateurs sont venus se réjouir des remarques (parfois un peu misogynes mais) brillantes de Courteline... Et une fort jolie scène de séduction (à la russe...) signée Tchékov. La prestation a été éblouissante et nos comédiens ont largement mérité les salves d'applaudissement qui ont cloturé le spectacle .

## 5. Avec la 11° Pastorale le 24 décembre 2018

Une nouvelle fois, tout le village s'est mobilisé pour sa « Pastorale ».

Il y a maintenant douze ans, lors d'une réunion du CASC SMDB (Comité d'animation Socio -culturel de Saint-Martin de Brômes alors dénommé « Foyer rural »), en quête de création d'activités festives et culturelles, une voix s'éleva, pour dire simplement : « Et si on faisait une Pastorale ? ». Les cris d'enthousiasme et même les applaudissements fusèrent immédiatement. Les armoires s'ouvrirent, pour enfiler, à nouveau, les costumes provençaux ancestraux. Les aiguilles se mirent en mouvement pour confectionner capes de berger ou tenues de boumians. Les marteaux et scies se mirent en marche pour construire une crèche grandeur nature. La chorale de Saint-Martin de Brômes, sous la direction de Mireille Chong, commença à sélectionner les chants traditionnels de Noël… Tout un village, toutes générations confondues, se mobilisa, comme il se mobilise encore douze ans plus tard…

Certains des membres fondateurs nous ont quittés, pour assister depuis les cieux à cette Pastorale, chaque année nouvelle : Robert Petrigny, Christiane Depieds, Alain Jarrige, Françoise « Fanfan » Abrams ou encore notre fidèle et irremplaçable Roustide, Michel Robert. Chaque année, en ce soir du 24 décembre, Saint-Martin de Brômes pensait à eux, car ils sont plus que jamais présents dans nos cœurs.

Pour les participants à la Pastorale de Saint-Martin de Brômes, il n'est pas question de jouer la Pastorale de Maurel ou celle d'Yvan Audouard… Chaque printemps, Un atelier d'écriture se met donc en place. Et il en sort une Pastorale, chaque année, totalement originale, mêlant langue française et provençale, respectant les éléments de base (les bergers voient l'étoile, sont visités par l'ange et vont réveiller le village pour emmener ses habitants jusqu'à Bethléem, jusqu'à la crèche). La trame du spectacle (la traversée du village par les bergers) permet un certain nombre de rencontres hautes en couleurs. Et, chaque veille de Noël, les spectateurs de plus en plus nombreux, attendent les nouvelles aventures des saint-martinois en route vers la crèche… Cette année, notre Pastorale a mis à l'honneur la femme: une institutrice, la rebouteuse, les femmes de la campagne ou encore la femme universelle que fut Marie !

Cette grande fête de rue (spectacle vivant se déroulant tous les 24 décembre, à la tombée de la nuit, à 17h15), s'est déployée à travers le village en fête et jusqu'aux aires de la tour, en se recueillant devant la crèche, avant d'être invité à la Messe de Noël et/ou au vin chaud de l'amitié. Chaque année, plus de 800 spectateurs déambulent à travers les rues étroites de l'intime et médiéval village de Saint-Martin de Brômes. Un succès de fréquentation sans précédent et, chaque année, croissant.

La Pastorale de Noël, spectacle totalement bénévole et gratuit, se veut un superbe cadeau de Noël, que les habitants de Saint-Martin de Brômes offrent à leurs amis visiteurs, en ce soir de fête de la Nativité.

Cette année, compte tenu des travaux qui rendent difficile d'accès la grande rue du village, la Pastorale a commencé dans la cour de l'ancienne école, route de Valensole. De là, villageois, bergers et tambourinaïres ont conduit le public nombreux jusqu'à la crèche sur les aires de la Tour. Ce déplacement limité a donné à la Pastorale une plus grande fluidité et un rythme enlevé. Une Pastorale applaudie par tous les 800 spectateurs présents.

Dans la scène 1, Marguerido, l'institutrice du village (Cathy Jourdain), voit sa classe perturbée par des « couquinas » (Naël, Yanis, Lena et Lucie... de la graine de stars, de pure souche saint-martinoise, interprétant notamment un chant de rentrée qu'ils ont appris à l'école primaire du village) qui prétendent avoir vu une étoile guidant un couple. L'homme tirant l'âne sur lequel est installée une lumineuse jeune femme attendant un heureux événement...

Tout se complique quand surgissent dans la classe le Maire (Jean-Luc Martin) et les Bergers (Luc Abrams et Jean-Michel Bouge).

Dans la scène 2. Monsieur le Maire s'est fait une grosse bosse… Drame au village ! Les bergers emmènent le « bossu » chez Magali, la rebouteuse (Françoise Cubaud qui a entamé a capella le très beau chant « Magali »), qui n'a pas son pareil pour guérir avec les plantes et l'imposition des mains. Ce qui n'est pas du goût de Monsieur le Maire qui se méfie des femmes et de toutes personnes n'ayant pas le diplôme de la Faculté…

Pour la scène 3, les hommes (Gilbert Depieds et Maurice Bonetti) rentrent des champs et voudraient mettre les pieds sous la table et se faire servir. Mais la journée de leur épouse (Cathy Alliaud et Nicole Martin), entre enfants et ménage, repas et lessive, ne s'arrête pas à l'arrivée de leurs exigeants époux. Seul moyen de se faire respecter : la grève... Voire la grève de l'oreiller. Sous le regard amusé du Pistachier Ben Gebelin et de la buscatière Danielle Juchs.

Lors de la scène 4. Tout le village, les bergers, la noce, les enfants du monde… arrivent à la crèche, en même temps que Melchior, Gaspard et Balthazar, les trois rois mages. Tous déposent des cadeaux somptueux ou très simples au pied de l'enfant Jésus. Et les femmes du village entourent Marie (Valérie Pailhes) qui s'adresse à tous, en un chant de paix et d'amour…

Mi-janvier, toute l'équipe des bénévoles de la Pastorale plus les volontaires décidés à rejoindre la Pastorale 2019, se sont retrouvés pour fêter le succès de la Pastorale 2018 et lancer les bases de la 2019. Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à cette grande célébration de Noël, période de paix et d'amour, n'hésitez pas à contacter Daniel Fierobe, Luc Abrams (grand organisateur des plannings et des détails techniques de la Pastorale, jamais assez remercié) ou Jean-Michel Bouge.

## 6. Avec son programme pour l'année 2019

**-** samedi 19 janvier, Assemblée Générale - 98 adhérents -

- vendredi 8 mars, le Club du Livre en public

- samedi 20 avril, soirée cabaret avec Hélène PIRIS, chanteuse et violoncelliste, accompagnée d'un guitariste

- vendredi 3 , samedi 4 et dimanche 5 mai, le Manteau de Brômes, festival de saynètes

- dernière semaine de juillet, les 8° Coups de Coeur, ouvert le 1er jour par un spectacle consacré à Jacques Offenbach

- samedi 9 novembre, fête de Saint-Martin

- mardi 24 décembre, 12° Pastorale de Noël

# Rappel : Présentation du CASC de Saint Martin de Brômes

Le CASC existe maintenant depuis plus de 30 ans et anime en grande partie la vie socio-culturelle de votre village. Il s'appelait auparavant le Foyer Rural

### Il organise 3 évènements culturels essentiels au cours le l'année:

**- LA PASTORALE DE NOËL**
C'est un spectacle de rue, unique puisqu'il n'est joué qu'une seule fois, chaque 24 décembre ; Il est réécrit tous les ans... Chaque Pastorale est donc différente.
Il est écrit, joué, chanté, mis en musique, mis en scène par les habitants du village. Il réunit une centaine d'acteurs, chanteurs, figurants costumés et raconte la venue de Jésus dans notre village provençal....Près d'un millier de spectateurs suivent les aventures de nos personnages chaque année...
https://www.youtube.com/watch?v=MgEQFZXfrwU

**- LE MANTEAU DE BRÔMES, FESTIVAL DE SAYNETES**
Ce sont des petites pièces de théâtre écrites, mises en scène et jouées par les habitants du village. Ce festival a lieu début mai, pendant 3 jours et fait salle comble à chaque fois.

**- LES COUPS DE COEUR DE SAINT-MARTIN**
Il s'agit d'un festival de théâtre/musique de professionnels. Fin juillet nous présentons 4 spectacles de haut niveau qui ont connu un grand succès au Festival d'Avignon ou à Paris :
https://www.youtube.com/watch?v=RNa_B3oPrHM

Nous avons de nombreuses autres activités au quotidien

# SES ACTIVITES PERMANENTES REGULIERES

**- LA GYMNASTIQUE :** les jeudis (cardio step) et lundis (gym d'entretien) de 19h30 à 20h30. Ces séances sont animées par un professeur. Une participation aux frais de 5 ou 6 € est demandée. Contacter Anne-Marie Poupard au 04 92 77 65 73.

- **LE CLUB DE SCRABBLE DUPLICATE :** tous les mercredis après-midi de 15h00 à 17h30. C'est gratuit. Contacter Monique Robert-Lacour au 04 92 77 65 92.

- **LE CLUB DE LECTURE :** Tous les 2 mois, un livre est gracieusement mis à la disposition des participants. Un débat a ensuite lieu autour du livre le dernier jeudi du 2 ème mois. C'est gratuit. Contacter Monique Lopez au 04 92 75 80 46

- **LA CHORALE :** Le vendredi de 16h00 à 18h00 à la salle polyvalente. Elle a repris depuis le vendredi 14 septembre à 16h00. Elle est animée par Mireille Chong, C'est gratuit. Vous pouvez la contacter au 04 92 78 06 33 ou au 06 16 14 17 32. Point besoin de connaître le solfège. Si vous avez envie de chanter n'hésitez pas à nous rejoindre . Bonne humeur garantie.

- **L'ATELIER THEÂTRE :** Il est animé par Mireille Chong,le jeudi de 10h00 à 11h45 et levendredi de 18h30 à 19h45, c'est gratuit. Vous pouvez la contacter au 04 92 78 06 33 ou au 06 16 14 17 32

- **MONSIEUR JARDINIER :** 2 fois par an, au printemps et à l'automne, notre Monsieur Jardinier local, Norbert Jourdain vous prodigue ses conseils sur l'entretien de votre jardin et répond à toutes vos questions.

- **SAINT VALENTIN :** nous organisons un repas avec animation musicale autour de cette date.

- **FÊTE DE LA SAINT-MARTIN :** Chaque année, nous organisons un repas animé et le vin chaud est servi sur la place de la Libération.

## AUTRES ACTIVITES

- **Sorties à caractère culturel :** nous sommes allés aux « Carrières de lumière » aux Baux de Provence; voir l'exposition Turner à Aix, voir en avant-première, le film de Nicole Garcia « le mal de pierre » qui a été en partie tourné à Saint Martin... D'autres sorties sont en préparation. Nous retournerons aux Carrières de Lumière voir Picasso le 21 octobre dernier.

- **Organisation de spectacles** : Martine Scozzesi, les « Tagada Tsing» sont venus nous enchanter et ont fait salle comble.... Hélène Piris (membre des Tagada Tsing) (re)viendra nous enchanter le 20 Avril prochain son site : http://helenepiris.com/

Les autres dates seront communiquées sur les panneaux municipaux, le site internet de la mairie, la page facebook « village de Saint Martin de Brômes » (https://www.facebook.com/groups/54621365405/), mais aussi par des mails et des courriers aux adhérents

## L'ADHESION

Elle est annuelle, du 1er janvier au 31 décembre. La cotisation de 15 € vous permet de participer à toutes ces activités,

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les membres du bureau :

Daniel Fierobe, Président au 04 92 75 80 46 fierobedaniel@orange.fr
Luc Abrams, Vice Président au 04 92 77 63 99 luc,abrams@orange.fr
Anne-Marie Poupard, secrétaire au 04 92 77 65 73. aam.poupard@outlook.fr
Jean-Michel Bouge, Trésorier au 04 92 71 19 61 jm.bouge@yahoo.fr
Gilles Gressard, Secrétaire-Adjoint au 06 09 94 66 15 gillesgressard@yahoo.fr

# LES AINÉS DU COLOSTRE

**Le Bureau vous souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année 2019 et a le plaisir de vous proposer les activités de janvier à avril**

| | | |
|---|---|---|
| Mardi 8 janvier | 15h00 | Après-midi galette des Rois dans la salle polyvalente.<br>Cidre, thé, café, vin blanc.<br>Prix : gratuit pour les adhérents. |
| Mardi 22 janvier | 10h30 | Assemblée Générale dans la salle polyvalente<br>Suivie d'un apéritif offert par le Club |
| Mardi 12 février | 15h00 | Après-midi crêpes et bugnes dans la salle polyvalente.<br>Cidre, thé, café.<br>Prix : gratuit pour les adhérents. |
| Mardi 5 mars | 9h30 | Journée *Florilège* sans obligation d'achat<br>Apéritif et repas de midi offerts aux participants de la matinée<br>+ 1 poulet et 1 pintade offerts à chaque participant de la matinée |
| 25 au 28 mars | 4 jours | Organisé par Sabardu : voyage et séjour à l'Estartit (Espagne)<br>Prix : 225 € par personne logement et repas **compris**<br>Inscriptions : mardi **26 février au plus tard** chez Nicole Pianetti<br>Acompte : 100 € **à l'inscription** (chèque au nom de Sabardu)<br>Solde : 125 € mardi **5 mars au plus tard** (chèque au nom de Sabardu<br>Pour autres détails (heure et endroit de départ, etc.) : Nicole Pianetti |
| Mardi 9 avril | 15h00 | Loto amical dans la salle polyvalente.<br>Avec goûter.<br>Ouvert aux adhérents et amis. |

**Chaque mardi à 14h30 : rencontres amicales dans la salle polyvalente, jeux divers, goûter.**

Les inscriptions à toutes les activités et / ou repas sont reçues

**à Saint-Martin-de-Brômes** au 04.92.72.74.33 de Nicole Pianetti
ou
**à Allemagne-en-Provence** au 04.92.77.43.39 de Marcel Erminelli

## Nouveau bureau

Présidente : Nicole PIANETTI
Trésorière : Michèle DECANIS
Trésorière adjointe : Danielle JUCHS
Secrétaire : Lucie GOSSMAN
Secrétaire adjoint : Luc ABRAMS

Repas des anniversaires du 16 octobre 2018

# In memoriam

## Wolfgang Geisler
## Les enfants d'Izieu

*Cet article a pour sujet l'histoire effrayante d'un crime, celui du meurtre des enfants d'Izieu. Etroitement liée à ce terrible événement, c'est aussi l'histoire d'une amitié entre Paul Niedermann et Sacha Seehof. Ils ont fait connaissance à une époque de menaces et de persécutions. Tout au long de leur vie ils garderont un contact étroit. Ils resteront amicalement liés, en Suisse, en Allemagne, en Israel et en France, où le destin les a menés.*

*Il y a aussi un village dans notre région qui joue un rôle dans leur histoire: Esparron de Verdon. C'est dans ce village qu'ils se sont régulièrement rencontrés après la guerre, jusqu'à ce que l'âge et la maladie rendent les contacts directs impossibles. C'est à Esparron de Verdon qu'ils avaient leurs maisons, leurs familles, leurs voisins. On se rencontrait le matin à la terrasse du bistrot ou à la fin de l'après-midi au terrain de boules. Ils appartiennent à Esparron.*

*Ils avaient en commun que des personnes bienveillantes et engagées les ont accompagnés à temps en Suisse, restée neutre. Le destin de leurs familles s'est néanmoins déroulé de façons très différentes. Tandis que les parents de Paul et d'autres membres de la famille ont été déportés et assassinés dans les camps d'extermination de l'Est, la famille de Sascha a survécu par chance et avec l'aide d'autres personnes. Sascha est le fils du journaliste allemand Arthur Seehof et de sa femme Ilse, qui ont vu s'approcher la terreur nazie et qui ont émigré à Paris avant 1933. Après l'invasion allemande le père est devenu prestataire dans les organes du régime de Vichy. Il a su se débrouiller avec sa famille dans les aléas de la guerre et de l'occupation, toujours menacé par la découverte de leur origine juive ou de leur opposition au régime.*

*Après la fin de la guerre, le fils Sascha (né à Berlin en 1928) partit en Israel, mais revint assez rapidement en Europe. Il a vécu d'abord à Francfort /Main comme entrepreneur ce qu'il exerca avec succès, pour retourner finalement en France en 1970 et s'installer à Esparron de Verdon. Là, il a travaillé comme ébéniste, une profession qu'il avait apprise durant ses années en Suisse.*

*Paul Niedermann (né à Karlsruhe en1927) - nous parlerons de lui en détail - est venu à Esparron après la fin de la guerre, parce qu'il y avait près du Pont Coupé, maintenant englouti, une ferme (Le Quartier) dans laquelle on formait à l'agriculture des jeunes qui avaient pour projet de partir en Israel. Paul Niedermann décida ne pas y aller et vécut plus tard près de Paris comme journaliste sportif et gérant d'un magasin de photo.*

*Esparron de Verdon, ce lieu calme et de beauté provençal, restait un point fixe de repère dans les vies actives de Paul et de Sascha. Indépendamment l'un de l'autre ils prirent la résolution d'acheter une maison au vieux village. Hasard ou détermination - leurs deux maisons se trouvaient dans la même ruelle l'une en face de l'autre. Sascha travailla dans sa menuiserie jusqu'à la fin de sa vie active, tandis que Paul y passait ses étés. Néanmoins, plus tard, ils ont dû tenir compte de leur âge. Aujourd'hui ils vivent dans des maisons de retraite.*

*Tant que ce fut possible, ils se sont téléphonés chaque jour. Cet article est dédié à Paul et à Sascha.*

Les enfants d'Izieu étaient un groupe de 44 enfants juifs qui ont été déportés avec leurs 7 responsables, d'abord à Drancy, puis vers le camp d'extermination Auschwitz II (Birkenau) le 6 avril 1944 sur l'ordre du chef de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie. La « Maison d'Izieu, Mémorial des enfants juifs exterminés », nous le rappelle aujourd'hui. Un lieu de tristesse et d'études.

Un paysage idyllique

Comme tirés d'un tableau de la Renaissance, les montagnes, le fleuve et les vallées s'étalent devant le contemplateur. Le Rhône, en ce lieu encore très étroit, serpente entre les falaises rocheuses, les grandes forêts et les alpages verts. Les paysans travaillent aux champs et laissent paître le bétail. Au loin, on soupçonne les grandes villes. Beauté partout, aussi loin que porte le regard. En 1944, à Izieu, dans ce hameau isolé du département de l'Ain, situé entre Lyon et Grenoble, le mal attaque les plus faibles des faibles : 44 enfants et leurs 7 responsables sont emmenés par une horde de la Gestapo pour être déportés dans les chambres à gaz de l'Est.

"Chaque fois que je reviens à Izieu, je suis de nouveau surpris de la paix, que tout le paysage transmet», dit Paul Niedermann dans ses Mémoires. Né à Karlsruhe en 1927, aujourd'hui très âgé, il vit à Paris. Le jeune homme a 16 ans en juillet 1943 quand il arrive pour la première fois à Izieu. En 1940, les Nazis l'avaient déporté avec sa famille au camp de Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques, lors d'une action expéditive dirigée par les commandants du parti national-socialiste, Robert Wagner (de Baden) et Josef Bürkel (Sarre/Palatinat), qui éprouvaient l'urgence de déclarer leurs provinces «judenfrei», « libérée des Juifs ». Ainsi, plus de 6000 Juifs ont été transportés à Gurs, dans un camp qui avait été installé en avril 1939 pour interner les réfugiés de la guerre civile d'Espagne. Ils furent emprisonnés là dans des conditions indicibles, végétaient dans la boue et dans le froid, décédaient fréquemment de dysenterie. Un grand nombre d'entre eux furent déportés vers un des camps d'extermination. Parmi eux, les parents de Paul Niedermann.

Le jeune Paul a perdu toute sa famille, excepté son frère Arnold, qui put fuir aux Etats-Unis chez des membres proches de la famille. L'œuvre sociale O.S.E. (l'Œuvre de Secours aux Enfants) aida les deux frères dans leur fuite, des membres de l'OSE les ayant fait sortir clandestinement du camp annexe de Gurs, Rivesaltes, près de Perpignan. Ainsi, les parents, sachant quel destin commun terrible les attendait, confièrent leurs enfants à un sort incertain, qui cependant laissait l'espoir d'échapper aux déportations.

L'entraide juive

L'OSE était et est toujours une communauté, fondée en 1912 à Saint-Pétersbourg. Dissoute par les Bolchéviques, elle fut rétablie en 1922 à Berlin, et son premier président d'honneur fut Albert Einstein. L'OSE transféra son siège principal en France, où le réseau, après la défaite française, les lois antisémites et les mesures du gouvernement de Pétain désormais installé dans la petite station balnéaire de Vichy, ne pouvait opérer en 1940-41 autrement que dans la clandestinité, toutefois avec beaucoup de force et d'efficacité. Les membres actifs de l'OSE, souvent soutenus par la Résistance française, ont libéré des enfants des camps d'internement et ont crée pour eux un réseau de lieux d'accueil et de cachettes. De cette façon, plus de cent enfants juifs ont été libérés en août 1942 du camp de Vénissieux, près de Lyon. Cinq cents enfants ont pu être logés dans des institutions catholiques des Alpes-Maritimes grâce à l'engagement de l'archevêque de Nice.

Le travail de l'OSE s'avérait de plus en plus difficile après que le gouvernement de Vichy eut décrété en juillet 1942, la déportation des enfants juifs de toute la France, avec ou sans leurs parents, vers les camps d'extermination. L'organisation de cette action fut entreprise par la police française et avec la collaboration de la SNCF.

Puis, en novembre 1942, la France "libre" fut occupée par les troupes allemandes et en partie par leurs alliés italiens (jusqu'à la destitution de Mussolini en septembre 1943). L'arrivée de la Gestapo s'avère fatale pour la maison d'Izieu. Jusque-là, l'administration de l'occupation italienne et les responsables français du département n'avaient rien entrepris contre la « colonie des enfants réfugiés » et ils leur avaient même été permis d'installer une classe d'école. Soutenus par les familles paysannes du village et sous la direction d'un couple français, Sabine et Miron Zlatin (originaires de Russie et de Pologne), la maison de l'OSE a hébergé près d'une centaine d'enfants durant les onze mois de son existence.

L'heure de la Gestapo

La Gestapo intervient à Izieu le 6 avril 1944, c'est la fin brutale de la maison d'accueil établie dans un cadre idyllique. Deux mois avant le débarquement des alliés en Normandie, la colonie est évacuée sur l'ordre du chef de la Gestapo, Klaus Barbie. Les enfants seront d'abord incarcérés dans la prison de Montluc qui se trouve derrière la gare de Perrache à Lyon, puis transférés au camp de transit de Drancy au nord de Paris, plus tard transportés à Auschwitz et exterminés. La jeune responsable Léa Feldblum est la seule à avoir survécu à cet enfer. Elle ne voulait pas quitter ceux qui lui avaient été confiés, et, bien qu'elle eût pu se sauver avant la déportation, elle choisit, comme Janusz Korczak, célèbre médecin de Varsovie, de rester avec les enfants jusqu'au camp d'extermination.

Sabine Zlatin n'a pas été déportée parce qu'elle n'était pas à Izieu au moment de la rafle. Son mari Miron, par contre, a trouvé la mort. Il a subi le même sort que les enfants, tels Elie, Esther, Jakob, Mina, Arnold, Marcel, Renée et bien d'autres. Ils partirent tous, enfants réfugiés sans parents, dispersés, venant de toute l'Europe et n'ayant fait de mal à personne.

Aucune culpabilité ne pesait sur la conscience de ces enfants. Comment cela aurait-il été possible? Ils ne posaient aucun obstacle à une quelconque stratégie militaire. Ils étaient envoyés à la mort parce que le mal personnifié le voulait ainsi. Les nationaux-socialistes et leurs alliés leur refusaient globalement et individuellement toute reconnaissance humaine.

Cet aveuglement antisémite les poussait à accomplir leur tâche de meurtriers. A leurs yeux, la culpabilité de ces enfants consistait dans le fait d'être nés de mères juives. 1,25 million de ces enfants ont été tués par des criminels nazis et leurs collaborateurs, soit presque 90% des filles et garçons juifs d'Europe. A Auschwitz, des fanatiques, des hommes de main, des bureaucrates hardis, des profiteurs en tous genres, tiraient bénéfice de la terreur et envoyaient sans tarder les enfants en dessous de 15 ans dans les chambres à gaz.

En France, deux commandants SS se sont fait particulièrement remarquer. D'un côté Aloïs Brunner, commandant du camp de transit de Drancy au nord de Paris, préalablement responsable de la déportation des Juifs de Salonique, plus tard successeur d'Adolf Eichmann, et après la guerre, trafiquant d'armes dans les pays arabes, sans pour autant être incommodé pour toutes ces activités. D'un autre côté Klaus Barbie, « le boucher de Lyon », l'initiateur de l'action d'Izieu. Parlant de ces hommes, Serge Klarsfeld, avocat militant qui a poursuivi les criminels nazis, dit : «En 1944 il y avait beaucoup de foyers en France dans lesquels les enfants juifs trouvaient refuge et la Gestapo les connaissait tous. Il n'y a eu que deux officiers de la Gestapo pour s'y intéresser : Aloïs Brunner et Klaus Barbie. Ils sont intervenus alors que la guerre touchait à sa fin.»

Barbie ("Je suis venu à Lyon pour tuer.") était un criminel par conviction, un sadique qui se délectait de la souffrance de ses victimes. Il lui sera reproché par exemple d'avoir lui-même participé à la torture et à l'assassinat de Jean Moulin, le commandant légendaire de la Résistance. Néanmoins Barbie va bénéficier de la protection des services secrets américains et allemands entre 1945 et1950. Plus tard il a pu rejoindre L'Amérique du Sud par la "Rattenlinie" (la ligne des rats), avec le soutien du Vatican et de la Croix-Rouge. Barbie deviendra un intime du dictateur bolivien Hugo Banzer Suárez qui était d'une famille d'origine allemande. Il se lance dans le trafic de droque et est chef de la « World Union of National -Socialists ». Avec d'autres amis politiques comme le « médecin d'Auschwitz », Josef Mengele, l'ancien pilote de chasse Hans-Ulrich Rudel et militant du parti radical de droite NPD, Walter Rauff, inventeur de la chambre à gaz mobile, Barbie planifiait un 4ème Reich sous les palmiers. Parallèlement, il était spécialiste de la répression au service de différents régimes autoritaires d'Amérique du Sud.

Suite à un changement de gouvernement à La Paz et contre le paiement d'énormes sommes d'argent, Serge Klarsfeld en collaboration avec Régis Debray, connaisseur de l'Amérique Latine et conseiller du président François Mitterrand, réussissent à faire transférer Barbie en France dans des circonstances aventureuses. En 1952 et 1954, Klaus Barbie avait été condamné à mort par contumace. Mais entre-temps, la peine de mort fut abolie et la plupart de ses crimes prescrits. C'est pourquoi eut lieu le procès de Lyon où Barbie devait répondre exclusivement de crimes contre l'humanité, un délit déclaré en 1965 sans prescription. Elie Wiesel, rescapé de la Shoah, Prix Nobel de la paix 1986, appelé à témoigner au procès Barbie, donnera sa propre définition du crime contre l'humanité : «Le crime devient crime contre l'humanité quand ce sont des enfants qui en souffrent, il n'y a aucune raison au monde pour justifier une guerre contre les enfants." Une part importante du procès de Lyon fut consacrée à la déportation et à l'assassinat des enfants d'Izieu.

L'avocat louche de Barbie, Maître Jacques Vergès, a tenté de faire de ce procès un tribunal contre le colonialisme français pour relativiser les crimes commis par Barbie. Mais l'accusé fut condamné à la détention à perpétuité. Klaus Barbie mourra en prison en 1991.

Une expérience qui a eu des suites

Paul Niedermann a survécu à la persécution. Heureusement qu'il n'est pas resté assez longtemps à Izieu. Il était trop grand de taille et paraissait trop âgé pour passer inaperçu dans la colonie. Cela lui a sauvé la vie. Peu avant que les Nazis aient envahi Izieu, il a pu se réfugier en Suisse par des chemins secrets avec l'aide de résistants - six mois avant la rafle. Son temps passé à Izieu a joué un rôle énorme dans sa vie.

Des années plus tard Pierre Truche, le procureur général au procès Barbie , l'a convoqué comme témoin. Pendant l'interrogatoire Truche a insisté pour apprendre avec précision les circonstances concrètes de la vie et des souffrances de Paul. "Mais, Monsieur, non. Vous ne pouvez abréger. Je suis ici pour accuser quelqu'un de crimes contre l'humanité. Comment croyez-vous que je puisse comprendre ce que vous, le petit garçon juif allemand, faisiez en 1943-1944 à 80 kilomètres à l'est de Lyon ?». Truche « m'a pressé comme un citron » se souvient le témoin Niedermann et il lui en sera reconnaissant toute sa vie. "Le soir, je suis rentré à Paris. C'était la première fois que je pouvais parler de mon histoire, de ma famille, de toutes mes pertes. Jusque-là, je n'avais jamais pu trouver les mots pour parler de mon parcours. Et cette nuit-là, c'était la première fois que je dormais sans cauchemars. Mon témoignage au procès Barbie a été une thérapie et le procureur général Pierre Truche a été mon thérapeute.»

Cette expérience a eu des conséquences importantes pour la vie future de Paul. A partir de ce jour, il a pu trouver la force d'accepter une invitation dans sa ville natale Karlsruhe et de raconter son passé dans un établissement scolaire, ce qu'il fit par la suite régulièrement en Allemagne et en France. Pas un mois ne s'écoulait sans qu'il parle comme témoin de cette triste époque devant un jeune public et il le faisait d'une façon spécialement passionnante. C'est devenu la tâche de toute sa vie aussi longtemps que ses forces le lui ont permis.

Paul Niedermann et Pierre Truche ont eu l'occasion de se retrouver au centre de documentation d'Izieu. L'exposition traite du procès Barbie de façon approfondie. Là, les responsables ne craignent pas d'évoquer le malaise allemand d'après-guerre dans l'éclaircissement juridique des crimes nazis, ni l'implication de quelques importants représentants de la 4ème République Française du régime de Vichy, mais aussi de la 5ème République. C'est ainsi que Maurice Papon, qui était à Bordeaux le responsable de la déportation des Juifs vers le camp de Drancy, a pu devenir Préfet de Police de Paris à partir de 1958. On lui reprochera, par ailleurs, le massacre du 17 octobre 1961, commis par la police parisienne, massacre lors duquel 200 algériens sans défense moururent et leurs cadavres furent jetés dans la Seine. De plus Papon aura été Ministre du Budget dans le gouvernement de Raymond Barre. Pendant des années le machiaveliste homme de gauche Francois Mitterand (au début fonctionnaire d'Etat du régime de Vichy, plus tard combattant de la Résistance) a protégé Papon ainsi que René Bousquet, chef de la Police du régime de collaboration de Pétain. Papon et Bousquet ont été jugés seulement après des plaintes contre lesquelles même leurs protecteurs étaient impuissants. Ils ont été condamnés, mais ont recus des punitions clémentes.

Les présidents français ont très tard reconnu la responsabilité des actions de collaboration et de soutien aux occupants allemands durant la Shoah. Le discours du président Jacques Chirac 1995 reconnait, pour la première fois, la responsabilité de la France. Mais même après cette déclaration, la critique continuait. Pour sa part, en 2012, François Hollande a reconnu les arrestations de masse du vélodrome d'hiver en 1942, effectuées par la gendarmerie comme « un crime en France commis par la France. »

Les centres de la mémoire

La République française prend ces reconnaissances au sérieux comme le montrent l'aménagement généreux de mémoriaux et l'explicitation par la prise en compte du passé à Izieu, Drancy, Gurs, Rivesaltes, dans les centres de Mémoire comme par exemple aux Milles près d'Aix-en-Provence où les exilés allemands étaient parqués puis livrés en grand nombre aux nazis. Le nouveau musée d'Oradour-sur-Glane vaut également une visite.

Il est construit à côté des ruines conservées du village. La mémoire porte particulièrement sur le massacre par vengeance de la population du village le 10 juin 1944 et la préhistoire du fascisme européen. Chambon-sur-Lignon nous rappelle les « Justes des Nations » qui ont sauvé des enfants juifs.

Les groupes de visiteurs disposent dans ces lieux, d'excellents espaces de travail. Les expositions sont préparées de façon très moderne et offrent de grandes possibilités pour des recherches détaillées. Thomas Lange, le pédagogue des Archives de Darmstadt, remarque qu'en France « la pédagogie de la confrontation active des élèves avec des documents écrits et des objets témoins de l'Histoire a été favorisée plus tôt qu'en Allemagne et de manière plus intense. Le service éducatif des Archives de l'Etat français et des Archives régionales, est une institution exemplaire, ouvert également aux visiteurs du pays voisin. »

La maison d'Izieu offre des médias très variés aux groupes qui viennent y travailler. Les informations et le matériel concernant le déroulement et les conséquences des événements sont multiples. De plus, on trouve une riche documentation traitant des crimes contre l'humanité de nos jours et des difficultés que rencontrent les tribunaux correctionnels internationaux.

« Un enfant juif qui est gazé ou un enfant de la minorité Tutsi auquel on coupe la gorge, c'est à eux que les coupables nient toute appartenance à l'humanité. Contre cela, il faut réclamer la justice », a écrit l'ancien ministre de la Justice, Robert Badinter. C'est aussi cela que l'on peut apprendre dans ce lieu.

Mais surtout, on peut découvrir dans cette ancienne colonie d'enfants, la contradiction insurmontable entre la bonté humaine des volontaires qui encadraient ces enfants, et la méchanceté humaine des persécuteurs - deux volontés contradictoires qui ont été actives au même endroit, dans ce lieu qui semblait tellement idyllique. Celui qui aperçoit les porte-manteaux devant la salle de classe, sur lesquels les enfants assassinés pendaient leur veste et leur bonnet, ne peut se défendre contre l'émotion. La réflexion et les sentiments se libèrent en même temps en visitant la vieille maison principale de cette colonie d'enfants et le nouveau musée.

*Il existe un excellent catalogue da la Maison d'Izieu (2015), traduit en différentes langues, avec beaucoup de textes, documents et photos.*

*Les Mémoires de Paul Niedermann sont publiés en francais sous le titre "Un enfant juif, un homme libre" par la Bibliothèque Lindemann 2012.*

Paru en allemand dans la revue pédagogique „Gemeinsam lernen“, 2018, no. 3, p. 56-60.

Traduit en français par Gretchen von Seggern avec le soutien de Thérèse Hewett

# Etat Civil de l'année 2018

## NAISSANCES

**28 janvier 2018**

***Mona HAMZA***

**

**4 octobre 2018**

***Nolann LABARRE***

**

Toutes nos félicitations aux heureux parents

## MARIAGES

**21 juillet 2018**

***Sophie LAMARRE et Eric ZUNINO***

**

**18 août 2018**

***Aurélie SCHAEFFER et Christophe BARTOLO***

**

**22 septembre 2018**

***Magali NOGIER et Lucien BAUDE***

**

**22 décembre 2018**

***Laurence DEPIEDS et Sébastien MATHERON***

**

Toutes nos félicitations aux époux

## DECES

**16 juin 2018**

***Michel PIANETTI***

**

**20 octobre 2018**

***Marcel DEROIAN***

**

**23 décembre 2018**

***Albert BACONNIER***

**

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles